

MONTPELLIER

Journal d'information
municipale

N° 23 - AVRIL 1980

VOTRE VILLE



**Du
5 au 11
MAI**

**LA
FETE
DE
LA
PHOTO**



**RENCONTRES INTERNATIONALES D'ART
PHOTOGRAPHIQUE ET DIAPORAMIQUE**

(pages 3 et 4)

Les promoteurs vous proposent



LES GRANDS PORTS DE FRANCE réalisent

à Montpellier route de mende dans un cadre de verdure au cœur des facultés

le parc de la rosière studios 2 et 3 pièces

livraison à partir de septembre 1980

renseignements et ventes

visite sur place route de mende les après-midis mercredi, jeudi, vendredi et samedi ou sur r. v.

copra le triangle/allée Jules Milhau 34000 Montpellier tél. (67) 58.52.58

DU VENDREDI SOIR AU DIMANCHE

Sur les bords même du LAC DU SALAGOU

avec au **CAMPOTEL** de LANGUEDOC

VOUS POUVEZ PASSER AVEC VOTRE FAMILLE

un WEEK-END pour 100,00 F*

Hébergement en gîte, confortables et chauffés, salle de remise (T.S.), feu de bois, ping-pong, Baignoires, piscine, table, planche à voile.

RENSEIGNEMENTS

MAIRIE DE CLERMONT : 96.98.42
CAMPOTEL DU SALAGOU : 96.13.13

* 100,00 F par famille (jeudi, vendredi, samedi, dimanche)

Cette initiative du Comité Général de l'Hérault, réalisée par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique du Salagou

320



C.I.L.D.H.

Votre employeur à la solution pour vous loger :

Le Comité Interprofessionnel du logement de l'Hérault.

ACCESSION : Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.

Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

LOCATION : Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.

INFORMATION : Le C.I.L.D.H. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant, l'accès à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

CES SERVICES ONT ETE CREEES POUR VOUS N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !

C.I.L.D.H. : 26, rue de l'Aiguillerie - B.P. : 2180
34 027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00

Rencontres internationales de photographie

Les premières « Rencontres internationales d'art photographique et diaporamique » se dérouleront dans notre ville du 5 au 11 Mai 1980.

Cette manifestation se place désormais, au vu du programme annoncé, parmi les plus importantes du genre en Europe. Une cinquantaine de grands photographes de renom international, représentant plus de dix pays, ont accepté d'y participer soit en envoyant des expositions, soit en venant animer des débats : Henri CARTIER-BRESSON, Guy LE QUERREC, Yan LE GOFF, Janine NIEPCE... (France) mais aussi Georges BLOM (Belgique), TUGALVEV (U.R.S.S.), Dalle CARBONARE (Italie), Pedro Luis RAOTA (Argentine) et PORE PUN (Hong Kong), Robert FUNK (R.F.A.), KRYNICKI (Pologne)... Pour n'en citer que quelques uns.

Par-delà la qualité des expositions et des projections, c'est l'idée même de rencontre qui sera l'attrait majeur de ces journées. Ainsi en ont décidé les diverses associations photographiques montpelliéraines qui ont préparé et déterminé l'orientation de ces rencontres.

Durant près de six mois, plus de 20 associations ont mis sur pied un programme original et de qualité, les élus municipaux et départementaux leur apportant un soutien total tant au niveau des infrastructures qu'au niveau financier. Durant cette semaine, plusieurs temps forts sont à noter sur l'agenda : les débats avec Guy LE QUERREC ou Janine NIEPCE, la journée des jeunes (initiation, démonstration, information), la journée des Associations, les soirées de projections de diapositives et de diaporamas.

EXPOSITIONS (du 5 mai au 11 mai)

SALLE DES RENCONTRES : (Mairie 9 h à 19 h)
BRIHAT - LE GOFF - GALL - LE QUERREC - LABOYE - NIEPCE (FRANCE)
MAITRE JEAN BLOM (BELGIQUE) MIKHAILOVSKY, Wilhem - ZIGURDS Bilzonis - TUGALVEV (URSS) - CORNELIS Jan (HOLLANDE) - DALLE Carbonare (ITALIE) - ANTONAKAKIS (GRECE) - KRYNICKI (POLOGNE) - CHEUNG TAK SKIN-LING - DUNG LEUNG YET PORE PUN (HONG-KONG) - Robert FUNK (RFA) - Pedro Luis RAOTA (ARGENTINE)
PHOTO-CLUBS de : LITUANIE de MOSCOU (URSS), de VIRTON (BELGIQUE), de SAVONE (ITALIE)
Hommage à Berlin HERAL et Daniel ROUCOUSE
Exposition démonstration de matériel et d'ouvrages photographiques.



ATRIUM (MAIRIE) : 9 h à 19 h
BOHEME - BRULE - CASINO - GAS - GERTOSIO - GUIGNARD - HUNOT - LEJEUNE - MARTIN - MAUGE - MENARD - OTTAVIANI - PERADEAUM - PEDELMAS - REVELOTTI - SURGET - THOMAS (FRANCE) ETC...

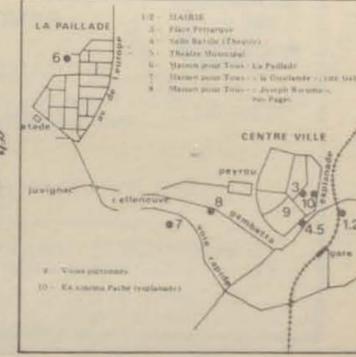


PETRARQUE : (10 h à 12 h et 14 h à 19 h)
CAMBEROQUES - CHAPMAN - CLAUZEL - DESCOSSY - ESTEVE - M. GAILLAC - A. HAMPAR - ZOUMIAN - LORTHIOR - F. DE RICHEMONT - B. TER SHIPSHORST - C. O'SUGHRUE - STIVEN
Exposition de matériels photographiques anciens

THEATRE MUNICIPAL (10 h à 19 h)
« LA PHOTOGRAPHIE DE SPECTACLE »
Agnès COURRAULT - Brigitte POUGEISE - Bernard SCOUFF - Patrick FEUILLARD - J.-P. CAUNE - Noël DIEUDONNE - C. PARET - LAVIE Raymond - ATELIER Photographique municipal.

MAISON POUR TOUS « LA PAILLAGE »
(10 h à 19 h)
Henri CARTIER-BRESSON
Exposition « IMAGES DU PAYS FRANC ».

MAISON POUR TOUS « J. RICOME » rue Pagès (10 h à 19 h)
Roland LABOYE. Prix NIEPCE 1977 « Des Clôtures à MONTPELLIER » organisé par l'A.M.U.
Exposition inédite.



le Val aux Vignes

A CLAPIERS, AUX PORTES DE LA VILLE RETROUVEZ LA TRANQUILLITÉ D'UN VILLAGE

des maisons de 4 et 5 pièces dans la verdure

bureau de vente sur place, chemin de viviers à Clapiers, ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30; samedi, dimanche de 14 h à 19 h 30; fermé le mercredi.

Prêts conventionnés



S.E.R.M. WE BM

société d'équipement de la région montpelliéraine

B.P. 9033 - 34 041 MONTPELLIER CEDEX - Tél. (67) 52 88 90

- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisanaux

Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES

DEVENEZ PROPRIETAIRE

d'une villa ou d'un appartement

A MONTPELLIER et sa région

POUR VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE OU SECONDAIRE

le goût de bien construire

SADEC 27, rue Lafeuillade 34000 Montpellier Tél. (67) 58.64.70

LES CHAUMIERES ENSEIGNEMENTS

Votre Maison construite en traditionnel.

La différence est dans nos Conceptions et nos Prestations. Pas dans les Prix... !

SIEGE SOCIAL

15, Rue de l'Arquebuse 34000 MONTPELLIER Tél. 79 76 48-79 76 59

Je desire prendre un rendez-vous avec un de vos agents.

NOM PRENOM

ADRESSE VILLE CODE POSTAL

TEL Avez-vous un terrain OUI NON

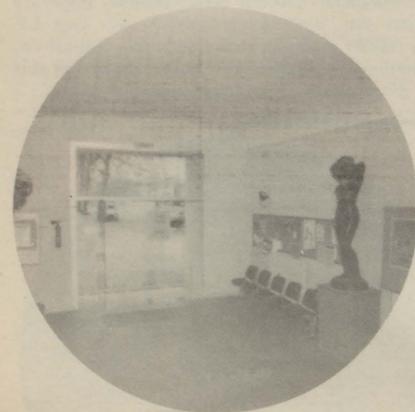
Lieu de la construction

AGENCE

18, Avenue Wilson 34500 BEZIERS Tél. 62.40.76

Rencontres internationales de photographie

MAISON POUR TOUS « LA GUIRLANDE »
(10 h à 19 h)
(Cité Gély) rue Bernard Lecache
Exposition du Concours « MONTPELLIER en 1980 »
(80 photos sélectionnées).
Les photos (5 maximum par auteurs) format
30 x 40 mm devront être remises à la Mairie
avant le 15 avril 1980 dernier délai
(B.P. Hôtel de Ville - Bureau R.P. LE POLYgone).



F. BAZILLE (10 h à 12 h et 14 h à 19 h)
(du 5 au 31 mai) Les photos-clubs exposent :
PHOTOS-CLUBS de : MONTPELLIER, P.T.T., I.B.M.,
C.N.R.S., CLUB CHEMNOTS, A.S.C.E.L. (34),
ECOLE NORMALE DE MONTPELLIER - PHOTO-CLUB
de CASTELNAU, LA COLOMBIERE - TRIOLET - ST-
MARTIN - A.D.A.S. - OBJECTIF 90 (SETE) - FOYER
RURAL (PRADES-LE-LEZ) - PHOTO-CINE CLUB MIDI-
LIBRE.

LA PHOTO DANS LA RUE :
Voie piétonnes (Exposition libre de photogra-
phies dans les vitrines des commerçants).

PROJECTIONS
(6 - 8 - 9 - 10 MAI 1980)

DIAPORAMA : Ex Cinéma Pathé
— Diaporama régional : 6 MAI, 21 heures
— Sélection des meilleurs diaporamas régi-
onaux «Le Groupe des Cinq» etc...

— Diaporama projection réservée aux person-
nes du 3^e Age : 8 MAI, 15 heures.

DIAPOSITIVE : Ex Cinéma Pathé
— Diapositive régionale : 8 MAI, 21 heures
(sélection des meilleures diapositives des pho-
tographes régionaux)
— Diapositive Internationale : 9 MAI, 21 heures.
Festival International de diapositives de
Clermont-Ferrand.

GALA INTERNATIONAL DE DIAPORAMA
10 MAI à 21 H
M. Patrice BEURET - M. Hubert GRALL - M. André
PARMANTIER - M. et Mme Marcel PIGEON.

SALLE DES RENCONTRES à 15 heures
Tous les jours projection non-stop de diapositi-
ves.

ANIMATIONS

LUNDI 5 :
18 H : Inauguration (Salle des Rencontres)
21 H : Rencontre avec Guy LE QUERREC

MARDI 6 :
15 H : Rencontre avec Roland LABOYE
18 H : Visite commentée et débat
21 H : DIAPORAMA (Ex Cinéma Pathé)



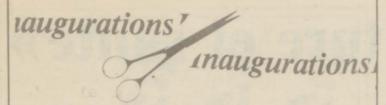
MERCREDI 7 :
9 H à 19 H : Journée des Jeunes, visite com-
mentée, ateliers photos, stand d'information...
17 H : Forum avec les auteurs présents (Pétrar-
que)
21 H : Débat avec Janine NIEPCE et François
BAURET.

JEUDI 8 :
9 H à 19 H : Journée des photos Clubs (présen-
tation des clubs)
15 H : Diaporama 3^e âge (Ex Cinéma Pathé)
17 H : Débat : «Y a-t-il une photo particulière
aux photos-clubs ?»
21 H : Projection Diapositives (Ex Cinéma Pathé)

VENDREDI 9 :
17 H : Débat avec les coloristes diapo. Hervé
BERTHOULE
21 H : Projection diapositives (Ex Cinéma Pathé)

SAMEDI 10 :
10 H : Visite guidée du Vieux Montpellier
15 H 30 : Rencontre avec YAN LE GOFF
18 H : Inauguration Ecole de photo (Castelnaud)
21 H : Diaporama international (Ex Cinéma
Pathé)

DIMANCHE 11 :
10 H : Rencontre Forum
14 H : Cérémonie de clôture, remise des prix de
l'Expo-concours «Montpellier en 1980».



Des locaux pour la délégation régionale Léo Lagrange



Pendant le discours de M. Francis Gril, président régional de la Fédération Léo Lagrange, aux côtés du maire, de Pierre Mauroy, député-maire de Lille, président national et du sénateur Charles Allies.

La délégation régionale Léo Lagrange dis-
pose maintenant d'un siège, 99, avenue du
pont Juvénal dans l'ancien parc de Villodève.
Avec quatre fédérations départementales ;
vingt-deux clubs, dix permanents la fédération
du Languedoc-Roussillon compte aujourd'hui
3.500 membres actifs.
Dans le local inauguré le 18 mars dernier en
présence de Pierre Mauroy président nation-
al et de Georges Frèche, maire de Montpellier,
bénévoles et permanents pourront coordonner

les activités de la fédération.
Parmi les nombreuses personnalités présen-
tes le jour de l'inauguration on remarquait
notamment MM. Gril, président de Léo
Lagrange pour le Languedoc-Roussillon, Char-
les Allies, sénateur et conseiller régional, Jules
Faigt et Pierre Antonini, conseillers généraux,
M. Barillon directeur du service régional de la
Jeunesse et des Sports ainsi que de nombreux
conseillers municipaux et représentants d'asso-
ciations d'éducation populaire.

Un terrain de football à Paul Valéry



Le jour de l'inauguration
Réclamé depuis longtemps par les habitants du quartier, le terrain de football de Paul Valéry a été inauguré le 18 mars dernier, en présence de nombreuses personnalités.
Aux côtés de Georges Fré-
canton. Péraldi, Geneste, adjoints au maire ainsi que plusieurs conseillers municipaux et les représentants du comité de quartier Chamberte-Paul Valéry.
Cette aire de sport située au cœur d'un quartier à forte
par les enfants qui habitent la cité. Ceux-ci n'auront plus à se déplacer pour taper dans le ballon.
Jusqu'à présent ils jouaient en bas des immeubles, avec les risques que cela représentait pour leur

Gare : la première pierre est posée



La pose de la première pierre de la nouvelle gare de Montpellier a eu lieu le 26 mars dernier. Cette cérémonie à laquelle ont participé de très nombreuses personnalités de la région a donné le coup d'envoi aux travaux qui dureront jusqu'en automne 1981. A ce moment là Montpellier disposera d'une gare SNCF digne d'une capitale régionale, adaptée au transport moderne. Quelques mois plus tard le Train à Grande Vitesse mettra notre ville à un peu plus de quatre heures de Paris.



On reconnaît de droite à gauche MM. Clémenceau, directeur régional de la SNCF ; Dugrand, adjoint au maire ; Georges Frèche. A l'extrême gauche Yvan Velay, adjoint du maire.

CALIFORNIE
L'HYPERMARCHÉ DU BATIMENT

Tout pour :
— AMENAGER
— RENOVER
— TRANSFORMER
— DECORER

Votre habitation

Route de Boirargnes - LATTES
ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h

311 **AUTO EXPRESS**
DEPANNAGE
REMORQUAGE

Pièces détachées d'occasion de toutes marques

rue du mas Saint Pierre
Montpellier Z.I. Tél. 92.80.00

ag Guiraudon immobilier
8, boulevard Victor - Hugué 34000 MONTPELLIER Tél. 92.27.34

APPARTEMENTS :
- Studios quartier Nord, rez-de-chaussée surélevé, parking, PRIX : 128.000F
BORD DE MER
- Studios équipés et meublés, vue mer - PRIX : 182.000F

VILLAS :
Montpellier Nord, villa F5 (116m²), habitable sur 350m², jardins aménagés - PRIX : 578.000F

COMMERCES : toutes spécialités : maroquinerie, meubles, électro-ménager, boulangerie, alimentation

TERRAINS VIABILISÉS à : Montferrier, Prades-le-Lez, St Jean de Vedas, Grabels, Perols

Gilbert Malaval
Immobilier

Marchand de biens
Transactions immobilières sur immeubles et fonds de commerce

SOGELEC

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

907, avenue de Saint-Maur

rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

1, Avenue Lepic, 34 MONTPELLIER
Tél. (67)42.45.99

Un parcours « nature et santé » au lac des Garrigues

Commencé il y a deux ans l'aménagement des berges de la Mosson vient de connaître une nouvelle étape avec l'inauguration du parcours nature et santé du lac des Garrigues. Sensiblement différent de son grand frère de Montmaur, ce parcours n'a pas une vocation exclusivement sportive.

Accessibles à tous, ses obstacles peuvent être franchis en toute décontraction, sans effort exagéré. Les utilisateurs les plus aguerris peuvent bien sur « avaler » à un rythme élevé, les 19 ateliers d'entraînement.

Situé au sud du lac ce parcours d'un kilomètre traverse la petite vallée au milieu des pins et des chênes verts. Son installation avait été décidée après concertation avec les habitants.

Ceux-ci étaient représentés le jour de l'inauguration par MM. Estèbe et Hopt, respectivement président du comité de quartier « Tritons Versant du lac » et président de l'association des « habitants et travailleurs de la Paillade ». Parmi les personnalités on remarquait MM. Frèche, maire, Larbiou, Bonnet, adjoints, Fauchard, Rigal, Vézinhel, Reboah, de Beausier, Granier, Lévy et Cécile Barquero, conseillers.



UN CLUB 3^e AGE DOCTEUR BONNET

L'ex club des Etuves a fait peau neuve. Agrandi, rénové, par l'équipe ouvrière du Bureau d'Aide Sociale il présente aujourd'hui un nouveau visage. La façade de l'immeuble et la voûte ont été remis en valeur. Coût total des travaux : 197.000 F.

Mais ce club n'a pas seulement changé d'aspect : il a été également rebaptisé. Il faut désormais parler du club 3^e âge du docteur Bonnet. Ce faisant la municipalité et le BAS ont voulu rendre hommage à un homme qui fit beaucoup pour les pauvres et les personnes âgées.

Médecin oculiste à Montpellier André Bonnet était né en août 1878. Personnage éclectique s'il en fut il s'intéressait aussi bien à la science qu'aux lettres. Il fut même poète à ses heures. A sa mort en 1965 il légua aux pauvres une véritable fortune équivalant à trois millions de francs actuels. Cela permit notamment au BAS de financer la première tranche de la construction de la résidence-foyer Montpelliéret.

Jusqu'à ce jour ce bienfaiteur avait été ignoré. Il convenait de réparer cette omission. C'est désormais chose faite.



Beaucoup de monde le jour de l'inauguration des nouveaux locaux.

Scolaire



LE SERVICE MUNICIPAL DE L'ACCUEIL : DE MOINS EN MOINS UNE « GARDERIE »



« Je vous le laisse, je viendrai le chercher ce soir après mon travail ». - Le - en question est un petit bonhomme de 5 ans confié par sa mère à un Animateur d'un centre d'accueil. Chaque jour, entre 7h30 - 8h30 et 17h45 - 18h45, cette scène se reproduit des centaines de fois à l'intérieur de la quasi-totalité des écoles montpelliéraines. Que fait-on pendant ces minutes bouche-trou entre l'arrivée de l'enfant 7h45 (en moyenne) et le début officiel de la classe 8h30 ? Beaucoup de parents supposent qu'il s'agit vaguement d'une « garderie ». La réalité apparaît sensiblement différente lorsqu'on franchi par exemple le seuil de l'école maternelle La Fontaine aux « heures d'accueil ».

7h45 : plusieurs parents arrivent à la queue leu leu à l'école La Fontaine aux abords du quai des Tanneurs. Pressés comme d'habitude, ils ont à peine le temps de dire deux mots à Régis, l'animateur du Centre d'Accueil. Puis ils s'engouffrent dans leur voiture via une nouvelle journée de travail. Pendant ce temps leurs enfants âgés de 2 ans pour les plus petits, 9 pour les plus grands se déshabillent et commencent à prendre place autour de Régis. Ce matin on décide de faire un puzzle. « D'autres jours, explique le jeune responsable de ce service d'accueil, on réalise des coloriage ou alors des découpages. Quelquefois on joue aussi au loto, à l'identification mais je ne force jamais les enfants qui m'ont été confiés, il arrive qu'ils restent là entre eux, comme ça tout simplement ». Régis, 22 ans, comédien sans emploi fixe, aime son « métier » d'animateur en milieu scolaire.

Douceur de la voix, gestes attentionnés. Rien à voir avec le portrait présumé du « garde-chiourme », de l'adjudant discipline-discipline chargé de surveiller des écoliers.

« Nous essayons d'éviter cet aspect « garderie » que l'on nous prête souvent en apportant vraiment quelque chose aux enfants, affirme Cécile BARQUERO Conseillère-Municipale. Dire que nous réussissons dans tous les cas ne serait pas exact. Cependant une évolution dans le bon sens est en train de se faire jour et il y a lieu d'être optimiste dans un proche avenir ».

30% EN SUS

Cette évolution correspond en grande partie à une progressive institutionnalisation du fameux service d'accueil. De la rentrée scolaire 77 à celle de 1978, une situation quasiment empirique (15 centres d'accueil) a fait place à une généralisation du système. Aujourd'hui 41 écoles possèdent leur service d'accueil. Mieux même, en septembre 79 un nouveau bond spectaculaire a confirmé le bien fondé de cette initiative municipale.

30 % d'enfants en sus soit 80 par jour au total fréquentent désormais l'accueil. Pour faire face à cette demande accrue, des structures solides ont dû être mises en place : Un effectif considérable de 90 moniteurs (au moins 2 par centre d'accueil) et une somme rondelette de 75 millions de centimes octroyés par le budget primitif de la ville. Des ombres pourtant se profilent au milieu de ce tableau idyllique : « Nous n'avons pas de statut, pas le droit à la sécurité sociale, indique amèrement Régis l'un des animateurs du Centre à La Fontaine. En Décembre dernier, nous avons fait grève mais la Préfecture a refusé de prendre en compte nos revendications ». Oubliés par l'administration, les moniteurs doivent affronter une autre difficulté : s'intégrer au sein d'une école, se faire admettre par les enseignants « dans ce domaine, explique Mme BARQUERO, beaucoup de progrès restent à accomplir : on se contente de suggérer que les moniteurs participent à la vie de l'école ».

Las, deux groupes scolaires jusqu'à présent ont accueilli au sein de leur conseil d'école des membres de l'accueil.

Deux sur quarante et un Réticences de la part des enseignants, incompréhension, malaise ? Plutôt l'impression que deux mondes parallèles existent et finalement ne se connaissent pas « je n'ai pas souvent l'occasion de rencontrer les institutrices de l'école » affirme Régis. Comme en écho, Yvette NAKACHE, directrice de cet établissement réplique « vous savez quand j'arrive, Régis et sa collègue s'apprennent à partir, alors... » Donc pas le lien pédagogique entre le travail des « monos » et celui des « instits ». Dommage. Toutefois une évidence saute aux yeux : comment concilier cet objectif pédagogique avec une réalité toute prosaïque ? Entre l'accueil, la cantine, et la classe, les enfants passent la bagatelle de 12 à 13 heures par jour à l'école !

Ceci explique peut-être cela ...

ECHOS... ECHOS...

Nous venons de connaître à MONTPELLIER des luttes importantes dans le secteur scolaire. Tout montre qu'elles vont connaître de nouveaux développements. C'est la voie de l'efficacité : les premiers résultats obtenus pour l'annulation des suppressions de postes dans le primaire le montrent.

C'est que le Pouvoir poursuit sa politique de régression ; et, à Montpellier cela se traduit notamment par des retards considérables en matière de constructions scolaires : voyez l'exemple du quartier VERT-BOIS, l'action autour du collège ASSAS ou la lutte des parents de la Paillade pour le 5^e lycée. Le rectorat propose de restructurer tout le secteur secondaire et technique de la Ville. Mais sa politique de suppressions de postes dans les collèges et les lycées montre le véritable sens de ses projets.

La vie exige l'essor de notre système scolaire. Mais ce sont des batailles difficiles à gagner.

« Le budget scolaire de la Ville se met en place. Soulignons aujourd'hui l'effort réalisé sur le plan des classes de nature, de l'animation théâtrale, poétique et musicale (plusieurs dizaines d'école vont en bénéficier), et de l'aide au développement des bibliothèques d'écoles. La mise en place d'un 4^e véhicule pour les transports « piscine-stade », l'augmentation de l'allocation pour les fournitures scolaires, les crédits pour le matériel scientifique... tout cela prouve notre effort pour la gratuité scolaire. Nous aurons l'occasion d'y revenir avec nos dossiers sur les services « Accueil », « Restaurants », « Animations »

Certes, bien des insuffisances marquent notre travail d'élus. Il faut nous les faire connaître. Plus que jamais, c'est en liant dans la vie les efforts de tous que nous obtiendrons du Pouvoir des moyens plus réels, et que nous maîtriserons ensemble les problèmes de ce secteur scolaire.

Jacques BONNET

Claude SERRE
ELECTRICITE GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers
Climatisation FEDDERS
Installateur agréé
16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER - Tél : 92-14-96

BULLETIN D'INFORMATION
MUNICIPAL
Directeur de la Publication
Michel GUEORGUEFF
Conception : O.F.R.E.S.

GUY DUPUIS
Charcuterie en gros
ATELIER de découpe agréé N° 34-157 H
33, rue de la Cavalerie - Montpellier
Tél : 72.32.93 +

Vous avez besoin d'une banque
qui vous écoute, qui vous explique
et qui vous protège
CREDIT LYONNAIS

CARRIÈRES
DE LA MADELEINE
S.R.
CHANTIER R.N. 108
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE
Tél. BUREAU 92-39-27

SOPREMA
AGENCE DE MONTPELLIER
12, rue Emile Zola - Tél : 92.25.57
Procédés multicouches par
- Feutre bitume
- Bitume armé
- Sopralène
Avec isolation thermique
3 usines
MAMMOUTH
BITUME ARME
Références locales :
Municipalités - Education Nationale
Cf. site web : www.soprema.com

**Les Frères
RUNEL**
une Cuisine de Tradition
Salles et Salons climatisés

Promotion :
Mairie de Montpellier
Imprimerie spéciale
de l'O.F.R.E.S.
Tél : 285-72-57

Modern' peinture
DECORATION
moquette
papier peint
peinture
vitrerie

Quartier des Cévennes : construction d'une crèche, d'un centre de protection maternelle et infantile et d'un gymnase

Jamais deux sans trois: une crèche, un centre de protection maternelle et infantile, un gymnase. D'ici quelques mois trois équipements nouveaux auront nettement transformé la physionomie du quartier des Cévennes.

Les premiers changements pourront être observés avant l'été prochain. En effet, dans cette zone, la municipalité a décidé de construire une crèche sur le terrain des Aramonts récemment acquis (superficie totale 7.310 mètres carrés). Ce nouvel édifice municipal com-

prendra une salle d'accueil de 21 mètres carrés, des bâtiments réservés au personnel, un dortoir de 45 mètres carrés, une cuisine biberonnerie de 30 mètres carrés et deux salles de jeu. Bref un ensemble moderne de 543 mètres carrés au total conçu dans un type d'architecture méditerranéenne. Pas moins de quarante enfants du quartier seront accueillis dans cette crèche.

A ce bâtiment viendra s'ajouter logiquement un centre de protection maternelle et infantile. Ce nouveau local sera composé de quatre pièces principales: une salle

d'attente, un secrétariat, des bureaux réservés aux consultations médicales et aux assistantes sociales. Ce centre aura en commun avec la crèche un local à poussettes et une chaufferie.

Le troisième bouleversement dans ce quartier des Cévennes interviendra également à l'approche de l'été prochain. A cette date en effet, sur un terrain de 4.800 mètres carrés, situé non loin de la future crèche d'autres travaux d'envergure commenceront.

Il s'agira cette fois d'édifier un gymnase, conformé-

ment aux nombreux souhaits formulés par les habitants du quartier.

Cet équipement sportif sera construit en deux phases.

Une première tranche de travaux pour réaliser le gymnase proprement dit (capacité d'accueil: 200 personnes). Un second volet est ensuite prévu: on construira un plateau polyvalent extérieur (terrains de basket, de volley-ball, de hand-ball, courts de tennis), des vestiaires complétant l'ensemble. A noter que le gymnase sera facilement accessible aux personnes handicapées.

ELECTRICITE GENERALE
Installations • Fournitures

Jean MELGAR

33, chemin de la Moutte, 34170 Castelnau-le-Lez
Tél. : (67) 72.55.60

GLACES 'A RAFFRAICHIR
semimon

SACS 3 Kg
BARRES 25 Kg

Avenue du Marché-Gare
34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.29.60

Felmaud TEL: 79.48.97

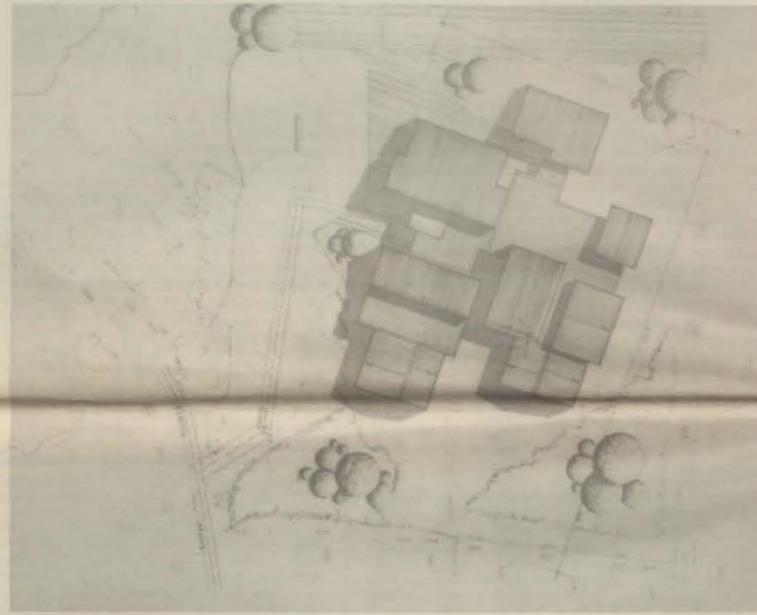
TRAVAUX PUBLICS
Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

**SABLIERS DE GIGNAC
CARRIERES DE GARASTRE**
Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIERS SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ



La crèche et la PMI

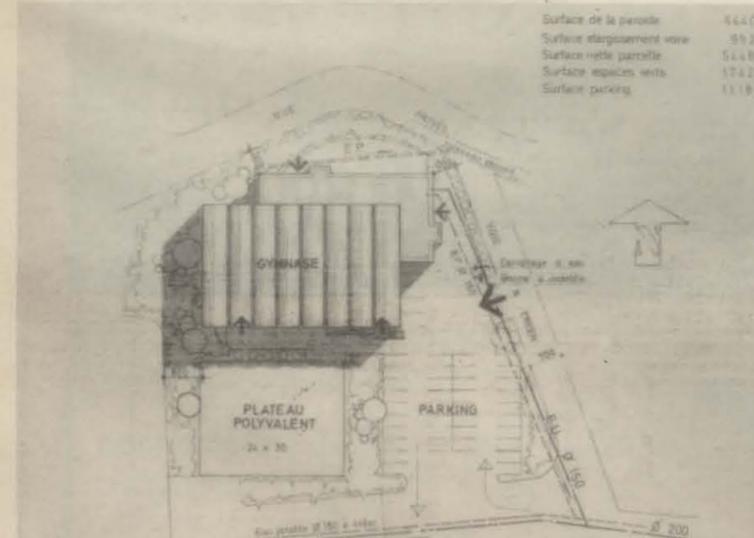


Le terrain de la crèche et de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) devant l'église Saint-Esprit.

LE GYMNASE



Alain Bosc, conseiller municipal, conseiller général du canton (à gauche) et Pierre Péraldi, adjoint aux sports visitent le terrain du futur gymnase.



Entreprise Générale de Bâtiment
et travaux publics

J.-C. SANCHEZ

106, Route de Toulouse-Montpellier

Terrassement-Béton armé Plâtrerie-Carrelage
Ravalements de façades

Tél. 42.61.03 et 55.40.51

MIDIPLEX

MATIERE PLASTIQUE
USINAGE
ENSEIGNES
CHAUDRONNERIE

Siège Social
11 ter, rue Pierre Fermaud
34000 MONTPELLIER
(France)

Tél. (67) 58.68.31 + 253

Réunion de concertation avec les habitants

Une réunion de concertation s'est tenue dans le quartier des Cévennes le lundi 31 mars à 20 h 30.

Le Maire conduisait une délégation municipale comprenant, entre autres MM. PERALDI et BELORGEOT, adjoints, MM. VEZINHET et GRANIER, M. BOSC, Conseiller municipal et Conseiller général et Mme Cécile BARQUERO, Conseillère municipale, qui excuse également Mme SUTRA et MM. BONNET et VELAY retenus par une autre réunion.

La réunion commence par un exposé du Maire qui présente les principales réalisations sur ce quartier, relativement sous-équipé en matière sociale et sportive. Sur le plan social, le budget 1980 prévoit la construction d'une crèche dont les travaux vont démarrer prochainement.

En matière sportive, c'est un gymnase omni-sports qui va se créer sur le terrain de Mestroune, cédé par l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture. Ce gymnase comprendra également 200 places de spectateurs pour des compétitions. Il est précisé, à la suite de la demande de la Directrice du C.E.S. que les installations seront ouvertes aux enfants. Il est également précisé que le gymnase sera prioritairement accordé aux groupes sportifs du quartier des Cévennes.

Le groupe Femmes des Cévennes demande alors si les salles du gymnase seront ouvertes aux associations du quartier pour des réunions. Il est répondu positivement à cette question. Pour les budgets suivants, un terrain de jeux pour les enfants est également envisagé.

La discussion s'est poursuivie par un échange extrêmement important sur de nombreux problèmes intéressant le quartier. La voie conduisant à l'école sera améliorée, cependant des opinions très diverses se sont fait jour quant aux travaux définitifs à faire sur cette voie. Faut-il en faire une véritable route améliorant la circulation mais ouvrant ce quartier à la circulation générale? Ou faut-il s'en tenir à l'amélioration de la situation existante? Faut-il d'unanimité, le problème a été renvoyé à un examen plus attentif de la Commission Urbanisme et Circulation.

Les plantations engagées à l'école seront poursuivies; quelques autres affaires de moindre importance ont été traitées directement sur place avec les Services Techniques.

Grotte des Demoiselles
MERVEILLE SPELEOLOGIQUE

CD 986 - SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS - HERAULT
Tél. (67) 29.60.02

Renseignements A.C.H.A. 3, rue Maguelone
MONTPELLIER - Tél. 58.44.12

Chemin de fer électrique - Messe de Minuit à Noël

Ouverte toute l'année

Du 1er au 31-3 de 9h00 à 17h. Du 1er-4 au 30-9 de 8h30 à 19h00
Elle est aussi ouverte le soir, les samedis, dimanche et jours fériés du 10 juillet au 31 août, de 21h00 à 23h00, avec illuminations extérieures et concert.

Ils ont planté des arbres



Durant quatre jours plusieurs centaines d'écoliers des cours moyens de Montpellier ont planté des jeunes arbres sur le domaine de Grammont.

Cette opération baptisée «gland de chêne» a été réalisée avec l'aide active des jardiniers de la ville. Elle était dirigée par M. Samolin, membre du comité de sauvegarde et de rénovation des forêts et des espaces naturels.

Des plants ont été fournis également par l'Office National des Forêts dans le cadre de la journée de l'arbre. Les cars scolaires municipaux ont assuré le transport des enfants jusqu'au domaine de Grammont.

Consultations juridiques à la Guirlande

La maison pour tous de la Guirlande organise tous les mardis des consultations juridiques pour les habitants du quartier. De 17 heures à 19 heures des juristes donnent, à titre gracieux, tout renseignement sur des procédures administratives ou juridiques.

Sport



XIV^e tournoi de l'A.S. St-Martin : un millier de jeunes footballeurs à la mairie



Venus d'Italie, de Suisse, de Belgique, d'Espagne, de RFA et de toute la France, un millier de jeunes footballeurs ont envahi la ville pour Pâques. C'était à l'occasion du 14^e tournoi international de l'A.S. St-Martin.

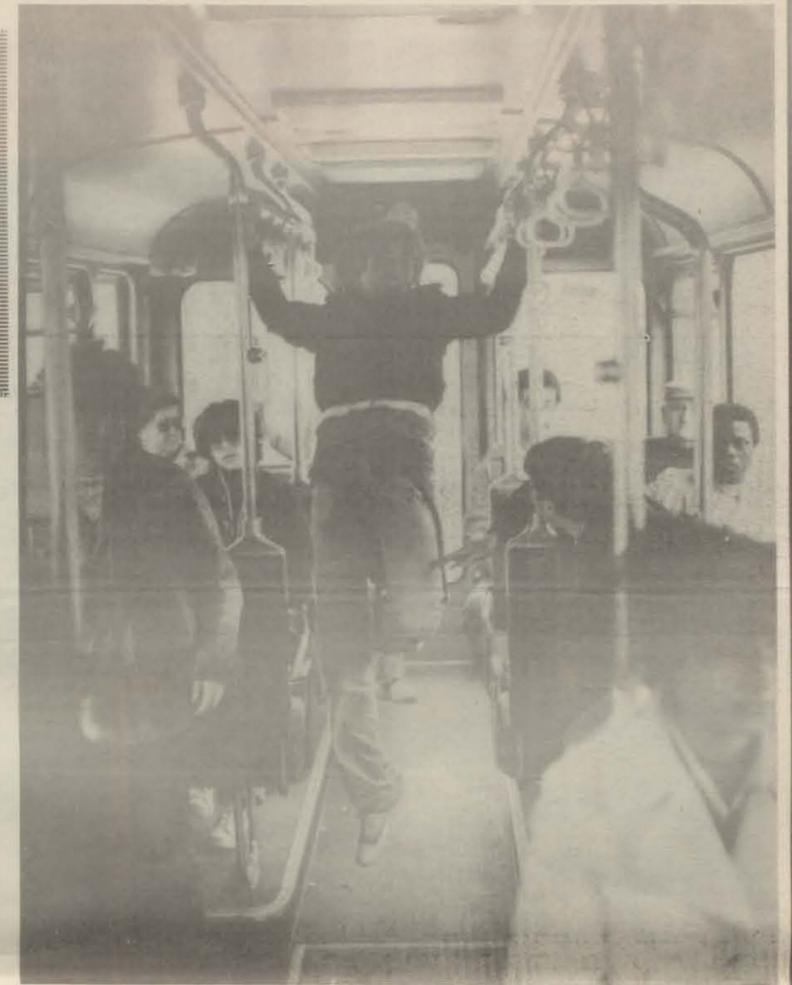
Pendant trois jours ce fut la fête du ballon rond sur tous les stades montpelliérains. Comme chaque année les responsables de St-Martin avaient mis sur pied une organisation en tous points remarquable. Ils ont été reçus le vendredi 4 avril, en compagnie de leurs très nombreux invités dans la salle des rencontres où la municipalité avait tenu à les accueillir.

Marche : 3^e tour du Languedoc

La FIMA organise le 18 mai prochain le 3^e tour du Languedoc pédestre. Tout le monde peut y participer, amateurs ou sportifs de haut niveau. Deux parcours sont proposés : l'un de 100 km, l'autre de 42 km. Départ de Montpellier en direction de Fabrègues, Montarnaud, Montferrier, Vendargues, Maugio, l'arrivée sera jugée sur l'Esplanade à Montpellier. Pour tous renseignements s'adresser à la FIMA, 8, rue Bonnié d'Alco, à Montpellier.

Le bus c'est sympa !

5 au 10 mai :
une semaine transports



• UN FILM

A partir du lundi 5 mai jusqu'au 10 mai de 10h à 12h et de 14h à 18h la SMTU présentera dans le hall de la mairie un film intitulé «Une journée avec la SMTU». Ce film permettra aux Montpelliérains de mieux connaître les activités de la société.

• DES INFORMATIONS

Tout au long de cette semaine transports les Montpelliérains trouveront auprès des hôtesses d'accueil de la SMTU toutes les informations sur les transports en commun. Ils pourront également faire part de leurs suggestions.

• UN JEU

A l'occasion de cette semaine la SMTU organise un jeu, le loto bus. Chaque montpelliérain aura la possibilité de remplir le carton réponse (semblable aux cartons de loto). Les candidats devront cocher quatre itinéraires. Le soir on procèdera à un tirage au sort. Chaque carton gagnant se verra offrir un an de transports gratuits à Montpellier.

• UNE EXPO PHOTO

Toujours au même lieu et mêmes dates le hall de la mairie accueillera une exposition photo sur les problèmes des transports en commun.

GENIE CIVIL ET BATIMENTS

LANGUEDOC ROUSSILLON

80 Route de Lodeve
34034 MONTPELLIER
Tel. (67) 75 40 73 — Telex. 480219

02 50 50

MIDI TELEPHONIE
INSTALLATION VENTE ENTRETIEN

TELEPHONE
ALARME
SONORISATION

3 bis, rue Anterrieu
34 000 MONTPELLIER

clémançon

COMPAGNIE GENERALE
DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE
ET DE FORCE

agence du sud-est
route de Lalmès
Z.I. de Montpellier
34920 LE CHES
tel. (67) 70 28 21
téléc. 480423

**COSTE
PEINTURES**

peintures, revêtements, moquettes

RUE St-HILAIRE, MONTPELLIER
92.55.25

s^te nationale de construction
Quillery

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 20 182 500 FRANCS

DIRECTION REGIONALE SUD
2, Boulevard de Strasbourg 34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.25.65

BATIMENT - GENIE CIVIL

Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments Historiques

Louis NAZON

Avenue de la Pompiègne
Villa des Fillets n° 774
34000 MONTPELLIER
Tel. : 72-90-41 ou 79-60-89
Entrepôt Avenue Villeneuve d'Angoulême

**Cartrans - Montpellier
Gare routière**

12 Entreprises
à votre service

Abonnements mensuels
spéciaux pour les
SALARIES

Renseignements à la
GARE ROUTIERE
Tel. 92 01 43 305

Viandes
Abats
Volailles
Charcuterie

**Sté Bœuf
de France**

3, Rue Substantion
34000 MONTPELLIER

**SPECIALISTE SERVICE
COLLECTIVITES - HOTELLERIE
CONGELATEURS**

Tél. : 72.05.86

PIMPRENELLE

COIFFURE DAMES
BIJOUX FANTAISIE

Coiffure - Mode - Soirée - Brushing - Soins et
Radio du cheveu

4, rue Henri René - Montpellier
Tel. : 58.54.00

Les MENUISIERES du MIDI

Menuiserie Traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées

Menuiserie
— Cintree
— Chauffage intégré
— Industrielle

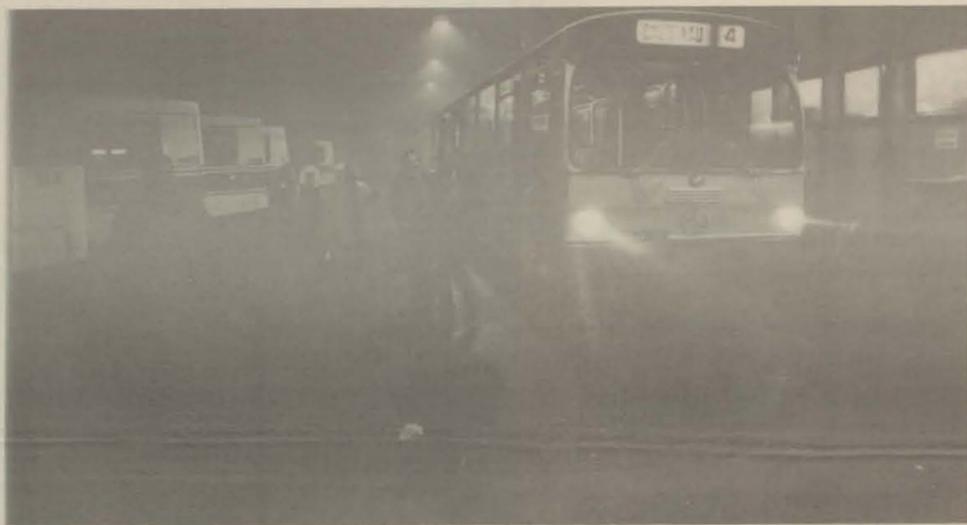
Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier
Tel. : (67) 27 84 57

Entreprise Générale

SUAY FILS
SARL

Travaux Publics
34670 BAILLARGUES
Tel. : (67) 70.11.37 - 70.08.12

MONTPELLIER: DES TRANSPORTS EN COMMUN POUR TOUS



Le jour n'est pas encore levé : les premiers chauffeurs arrivent



Les premiers voyageurs



Arrivée à l'école



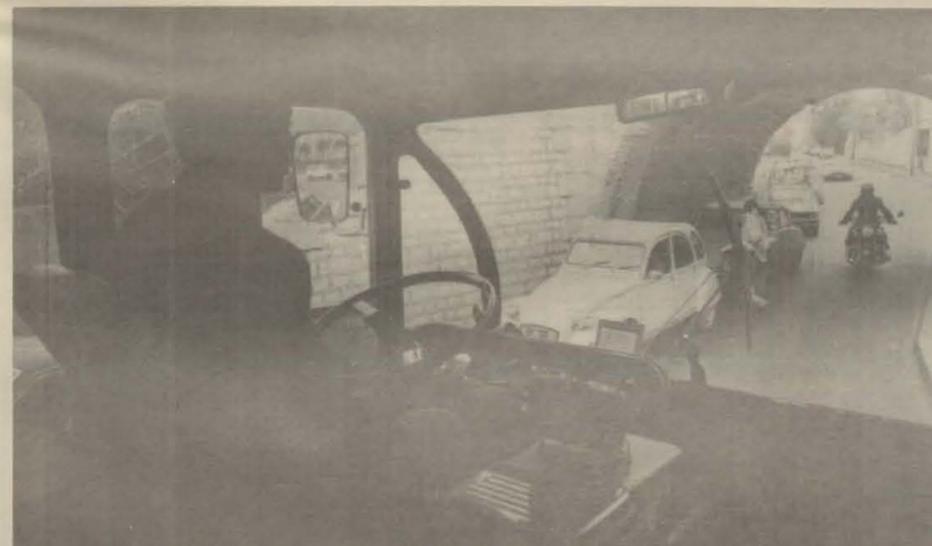
Place de la Comédie : déjà beaucoup de monde



Alors que les premiers bus ont commencé leur ronde, les employés procèdent à l'entretien.



Le « coup de bourre » de midi.



Automobilistes et motocyclistes : pensez aux utilisateurs des transports en commun.

Sté SO.ME.VI

2, Rue Lakanal
MONTPELLIER

COMMERCE DE VIANDE EN GROS
ET 1 / 2 GROS

SOCAF

Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics
Siège social :
30, village de Maurin,
34970 Lattes
Tél. (67) 58-00-30
ou 70-07-34

SUPEXAM

Cours privés d'enseignement supérieur
A.E.S., DROIT, LETTRES ET LANGUES, MÉDECINE,
PHARMACIE, SCIENCES ÉCONOMIQUES,
SCIENCES ET CONCOURS

Renseignements et inscriptions
de 14 h à 17 h 10, rue des Rêves, Montpellier
Tél. 41.33.11 302

EAU **GAZ** **POMPE À CHALEUR**
CHAUFFAGE **CLIMATISATION** **CHAUFFAGE SOLAIRE**
PLOMBERIE **CONTRATS ENTRETIEN**

AGREES E.C.F. - C.C.F.
Installateur Agreé PERMACAL
Installateur Thermotechnique S'UNOVIS

DEPANNAGES RAPIDES

ENTREPRISE B. BRUNO
Siège et Bureaux
1028 AVENUE DE LA POMPEIENNE 34000 MONTPELLIER
Tél. 78 48 08

Produits métallurgiques²⁴⁴
Découpage de toiles
Fers et Métaux

OTTO LAZAR s.a.
Division REBOUL

Société anonyme
au capital de 57 167 200 F
34003 MONTPELLIER
QUARTIER PRE D'ARENES
BUREAUX : Tél. 92-09-81
CHANTIER : Tél. 92-58-01

EJE
58.63.20

Entreprise Jean Estupina
ROUTES-ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT-V.R.D.

Direction Générale
Les Hauts de Mireval
Tél. 58.63.20

Agence pour Montpellier
Rue du Moulin des 7 Cans
Les Tours de St-Roch T1 N.9
34000 MONTPELLIER

PRENDRE LE BUS A MONTPELLIER

C'EST CHOUETTE



Le titre de ce petit billet reprend le thème de la campagne qui se déroulera à Montpellier prochainement au service du développement des transports en commun. Nul n'ignore que la Ville en reprenant le contrôle, à travers la Société Montpellieraine des Transports Urbains, des transports publics, a entendu accorder à ceux-ci une priorité absolue.

La configuration de la Ville en apporte, d'ailleurs, la démonstration d'évidence. Le Cœur de Ville, quelques exceptions mises à part, a conservé son caractère de quartier médiéval; la croissance de la circulation automobile le rendra de plus en plus difficile à vivre, il est absolument indispensable que, de plus en plus, les transports en commun soient utilisés. Déjà, depuis trois ans, l'effort entrepris sur les nouvelles lignes ou existantes, sur la qualité des autobus, a porté ses fruits et le nombre des voyageurs a augmenté de près d'un tiers.

Cet effort sera poursuivi par l'amélioration de la qualité du service, l'achat de nouveaux autobus et par la mise en place d'un plan de circulation qui favorise en priorité les transports publics, en particulier par le canal de voies à contre sens réservés. Des modalités financières particulières ont été accordées aux écoliers, aux travailleurs, allant même jusqu'à la gra-

tué pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Toutes ces mesures tendant à favoriser l'utilisation des transports en commun qui évitent les contraintes du choix de la place, de la recherche d'un parking et des pertes de temps dues aux embouteillages.

A l'occasion de la semaine des transports en commun, la Société Montpellieraine des Transports Urbains (S.M.T.U.) inaugurera ses nouveaux locaux rue de la Loge, s'installant au cœur de la Ville, ceci afin d'améliorer la connaissance par le public des transports en commun. On y trouvera le plan gratuit édité par la S.M.T.U. Des locaux d'accueil du public seront également installés dans la nouvelle gare afin de favoriser le relais du train par l'autobus.

Prendre l'autobus, c'est rendre à Montpellier sa joie de vivre en aidant à la suppression des embouteillages, c'est redécouvrir les plaisirs des rues piétonnes, des parcs, de la flânerie à pied...

Décidément, prendre le bus à Montpellier c'est chouette!

Georges FRÈCHE
Maire de Montpellier
Président de la SMTU

TRANSPORTS : un nouveau pas

Depuis 3 ans les transports en commun connaissent un développement important. Cette politique nous avons mise en place se traduit par une augmentation du nombre de voyageurs (30 %), preuve vivante que cette politique répond à de véritables besoins.

Les différentes tarifications sociales permettent à diverses catégories de la population (chômeurs, travailleurs, étudiants, scolaires...) de bénéficier toujours plus et toujours mieux des transports en commun. Améliorer les déplacements quotidiens c'est améliorer la qualité de la vie et lutter contre les nuisances.

C'est pourquoi nous avons dans le même temps amélioré la formation du personnel, recruté des chauffeurs et acquis du matériel neuf. C'est un effort important que nous avons pu faire car l'Etat bloque les prêts à des taux préférentiels pour la S.M.T.U. prétextant un pouvoir d'achat trop élevé des travailleurs. Et pendant ce temps, Monsieur le Ministre disserte sur le développement des transports.

Un nouveau pas important doit maintenant être franchi pour l'amélioration des transports. Il s'agit de la mise en place d'un plan de circulation. Ce projet consiste en particulier à la création de 13 km de voies réservées aux bus dans la ville. Trop

souvent les cars sont gênés par la circulation urbaine qui freine leur régularité et leur rapidité. Le plan de circulation permettra de donner la priorité aux transports en commun. Nous demandons que l'Etat apporte une importante contribution financière à ce projet.

Ainsi après la mise en place de nouvelles structures, c'est la circulation des transports qui va être aménagée de façon à toujours plus mettre les bus à votre service.

Yvan VELAY
Maire-Adjoint
Vice-Président S.M.T.U.

Clôtures Caizergues

Spécialiste clôtures :

Serrurerie de bâtiment Tennis - Terrains de sports
Jardins - Usines - Villas
34970 MAURIN Tél : 27-81-98

SOPREVIA

AGENCE DE MONTPELLIER
12, Rue Emile Zola
Tél. 92.25.57
Procédés multicouches
isolation thermique
étanchéité élastomère
type soprallène
MAMMOUTH SOPRALÈNE
3 USINES 17 AGENCES
A VOTRE SERVICE

escassut

VÊTEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES
25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67)66.00.00

EXPOSITIONS CULTURELLES : POURQUOI ? POUR QUI ?

Exposer : « C'est placer sous le regard du public des objets divers, notamment des œuvres d'art ».

Non, ce n'est pas cela pour moi, c'est surtout le moyen de créer un contact entre les artistes et le public. — Par son œuvre l'artiste s'exprime, il communique ses impressions et se donne tout entier pour la réalisation de ce qu'il veut de plus beau, de plus parfait.

— Celui qui, hardiment ou timidement, vient voir l'exposition, qu'il soit connaisseur ou néophyte, accepte de s'intéresser, de chercher à comprendre, à deviner. Calmement, sans contrainte, libre de son esprit et de ses sentiments, de ses goûts et de ses préférences il enrichit à chaque fois ses connais-

sances. Et il participe à ces contacts humains auxquels je tiens tant, contacts précieux que je souhaite de plus en plus nombreux car je pense qu'ils ne sont jamais dépourvus d'un fond de sympathie.

Depuis Octobre, nous avons exposé :

- Au hall et foyer du Théâtre**
— Les sérigraphies, lithographies et tapisseries de Philippe VACHEROT
— Les textes collages et peintures de FLASH ERRANCE
— Les photos et affiches des JOURNÉES CANADIENNES
— Les peintures, masques et façades de VICTOIRE de la MESSARDIERE
— Les peintures, soies et collages de KATY DESLANDES
— Les peintures de Claude

ROUTIER

- Photos sur « l'enfant de ce monde »
- Les Municipaux peignent

Au musée FABRE

- Les portraits et les pateries d'art indien SHIPIBO
- LENTHERIC peintures

A la Galerie F. Bazille

- Enrike BRYANT
- L'art photographique présenté par le monocle.
- Camurati : recherche contemporaine

Hall et foyer du théâtre

- Le limbre
- Peintures de VERCHUREN
- Peintures de Jérôme Bessil
- Le Salon de la Ville de Montpellier



Madeleine CLAVIER (au centre) le jour du vernissage de l'exposition KATY DESLANDES

— Les peintures de Michel BARBAULT

Au musée FABRE
— Bibliothèque « livres illustrés »
— Ayme, peintre montpelliérain, rétrospectives et « les Charms de la Vieille épicerie »

dans la salle annexe
— Les photos de J. LE THEYM, L'ORTHOU et CAMBEROQUE
Galerie F. BAZILLE
— LECCIA
— AMNESTY INTERNATIONAL

Pendant le mois de Mai, le festival international de la photographie va utiliser les salles « Rencontres », « Pétrarque », « F. Bazille », le hall et le foyer du Théâtre (plus amples informations vous sont données par ailleurs).

La visite de toutes ces expositions est gratuite.

Madeleine CLAVIER
conseillère municipale
déléguée aux expositions.

« Figures de l'enfermement » à la salle Frédéric Mistral

« Figures de l'enfermement » c'est le titre de l'exposition de peinture et sculptures que vous pouvez voir durant tout le mois d'avril à la Salle Frédéric Mistral. Présentée par l'association P.A.R.C., en étroite collaboration avec l'E.L.A.C. (Espace Lyonnais d'Art Contemporain) elle est organisée par la Mairie de Montpellier.

P.A.R.C. (Présence de l'Art et de la

Recherche Contemporaine) est née de l'initiative de peintres et de quelques personnes dont le directeur de publication « Montpellier Votre Ville » soucieuses de mieux faire connaître et apprécier au public montpelliérain les grandes tendances de l'art contemporain (trop souvent réservées à une élite de province et à Paris). Dans cette optique d'autres projets sont déjà à l'étude.

Pourquoi ce titre et ce thème de l'enfermement ?

L'enfermement sous ses différents aspects est une souffrance universelle vécue de façon multiple dans l'art d'aujourd'hui. On sait en effet que consciemment ou non, l'œuvre de l'artiste est porteuse d'un témoignage révélant sur la société qu'il subit, le lieu de son corps et le

regard même du spectateur qu'il oriente et transforme.

Le thème de l'individu dans son univers carcéral est envisagé dans un sens très large (en laissant volontairement de côté l'activité des « psychiatriésés ») soit de façon évidente : barrière, prisons, murs, boîtes (CUECO, KLASÉN, ARTHEAU, AILLAUD, GASQUET, REBEYROLLE...) ou dans un but métaphorique ;

ce peut être l'étouffement dans la ville (MASELLI) ou une certaine appression de la loi (ADAMI, DECERCLE) ou la fonction et l'aspect déshumanisant des structures sociales le silence et l'isolement de l'homme qui s'en suit (BACON, RUSTIN, VELICKOVIC, SEGUI...). Mais la prise de conscience par les artistes de tous ces signes et manifestations qu'ils nous renvoient dans des effets de miroir périodiques n'est elle pas déjà un long cheminement vers une possible ouverture ? Même si ces toiles exposées représentent la peur, cette peur immense qui habite l'humain, ainsi qu'une construction dans ses possibles et fragiles barrières, il faut quand même aller à leur rencontre, et éprouver cette magie de l'art, cette confrontation presque physique de la peinture, qui peut-être dans un mouvement de plaisir, nous permet de voir en face de supporter, et d'examiner attentivement des images, qui dans d'autres formes nous atteindraient trop cruellement, ou plus du tout, tant est forte notre saturation de cotoyer trop quotidiennement l'horrible. Cette tendance de l'art contemporain qui montre, recense et exprime notre violence tente aussi de l'exorciser ; c'est souvent une « thérapie miracle » où l'enfermement ne deviendrait plus qu'une quelconque caisse vide.

GARE LAITIÈRE marques CANDIA - CONCORDE - LACTEL

55, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 92.29.65

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



Richesses de la bibliothèque au musée Fabre



Durant tout le mois d'avril la bibliothèque municipale dévoile une partie de ses joyaux (une centaine de volumes) du VIII^e au XX^e siècle) dans une exposition au musée Fabre. C'était la première fois que tant d'œuvres d'art étaient ainsi rassemblées et présentées au public montpelliérain. Celui-ci a pu découvrir que le patrimoine de leur bibliothèque est un des tous premiers de France. Remarquablement préparée par Mlle Mourgue Molnes, conservateur de la bibliothèque, cette exposition a déjà reçu la visite d'un nombre public, preuve que les Montpelliérains s'intéressent beaucoup aux livres. Le jour de l'inauguration Georges Frêche devait annoncer la création de nouveaux locaux pour la bibliothèque et d'une salle de réserve pour bibliophilie.

«FORMES ANIMEES, MARIONNETTES»

Pendant un mois, du 14 avril au 10 mai, le Centre Culturel propose à la ville de Montpellier, sous le patronage de la Municipalité, et aux communes du département de l'Hérault, un ensemble de manifestations destinées à la fois aux enfants et aux adultes pour leur divertissement, mais aussi pour leur initiation à un art véritable, trop souvent méconnu quand il se situe au plus haut niveau d'un travail artisanal et de l'expression esthétique.

Chronologiquement, ces manifestations comporteront, tant au Centre Culturel, rue Lakanal, que dans divers lieux du centre et des quartiers de Montpellier :

- Tout d'abord, une exposition rassemblée par Marcel VIOLETTE, et actuellement visible au Musée de la ville de CAEN. « Marionnettes de tous les temps et de tous les pays » comprenant environ trois cents œuvres. Cette exposition durera du 14 au 30 avril.

- Parallèlement, du 14 au 20 avril, un stage d'initiation à toutes les techniques de fabrication et d'expression des Formes Animées et des Marionnettes, ainsi qu'à la conjugaison de leurs jeux avec l'expression musicale, sera ouvert en particulier aux enseignants et aux adeptes de l'art du castelet, des jeux d'ombres et d'images animées. Ce stage organisé par l'Institut National d'Education Populaire et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs se déroulera dans les locaux du Centre Culturel et sera conduit par Marcel VIOLETTE, Conseiller Pédagogique à l'Institut National d'Education Populaire, à qui l'on doit la mise à notre disposition de l'exposition.

Durant la semaine du 21 au 26 avril, deux animateurs spécialisés, adjoints de Marcel VIOLETTE, proposent dans tout le Département, des journées d'information accompagnées de présentations, d'illustrations et documents, ainsi que de petits spectacles, en particulier pour les scolaires.

Enfin, le quatrième volet du cycle sera constitué dans notre région, par la présentation d'une sélection de 7 à 8 spectacles - soit pour enfants, soit essentiellement pour adultes, spectacles venus des quatre

coins de France, et parmi lesquels seront présentes des Troupes de notre région. Ces spectacles seront produits dans différentes salles de Montpellier. Ils pourront l'être également dans les villes du département dont les municipalités et les associations seraient désireuses de les accueillir. Ces spectacles exprimeront leurs thèmes au travers des techniques de marionnettes les plus variées : marionnettes à fil, à gaine, à tige... théâtre d'ombres, formes animées et même sous forme de « Théâtre dans la rue » dont les créateurs en « castelet » traditionnel se sont à présent emparés.



Carmen (et Régine Crespin) ont charmé Montpellier



Après Rigoletto, Così fan tutte et la Bohème le théâtre municipal a présenté au mois de mars avec Carmen un des grands classiques du lyrique. Ce fut une nouvelle fois un succès. Il n'y avait plus une place de disponible les vendredi 28 mars et le dimanche 30 mars. Il est vrai que l'affiche était exceptionnelle.

Régine Crespin qui chantait Carmen pour la première fois en Europe a prouvé qu'elle restait une des plus grandes cantatrices de notre temps. On est venu de toute la région et même de la France entière pour la voir et surtout l'entendre. A ses côtés Guy Chauvet, Monique de Pondeau, Maria Rosa Carminati, Claude Cales, André Abello, Janine Gras et Michel Llado se sont surpassés et chacun largement participé à la réussite de ce spectacle.

Les artistes montpelliérains ont pris part à ce succès : l'orchestre municipal et les chœurs du lycée Clémenceau ont été longuement applaudis pour leur prestation. Un grand moment de l'histoire du théâtre municipal.

Don José (« Chauvet ») supplie en vain une dernière fois Carmen (la divine Régine Crespin).



M. Boher, président du club lyrique, entouré de son épouse et des membres de son bureau, remercie M. le maire qui vient de lui remettre la médaille de la ville pour son action en faveur de l'art lyrique. On reconnaît au fond Claude Cales, « Escamillo à la belle prestance ».

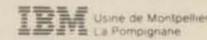
L'Informatique au Service du Citoyen

L'usine IBM France de Montpellier a livré à la Mairie de Montpellier un ordinateur 370/138 le premier juillet 1977. A l'aide de 13 terminaux à écran la Mairie de Montpellier utilise cet ordinateur pour les services de la comptabilité du bureau du personnel, du service des eaux et assainissements, du bureau des élections, du bureau des œuvres sociales et du magasin général.

En outre, 6 autres terminaux permettent aux Maires de Millau, Oullin, Ganges et St Gilles, ainsi qu'au bureau d'Aide Sociale de Montpellier et à l'Office Public d'Aménagement et de Construction d'utiliser simultanément les capacités de traitement et de calcul de l'ordinateur 370/138.

Les principales applications traitées par cet ensemble d'utilisateurs sont les suivantes :

- Etat civil (tables des naissances, mariages et décès)
- Eaux et assainissements (facturation, statistiques)
- Voirie (facturation, état des recettes)
- Logement (quittance, décompte des charges, suivi des encaissements)
- Paie du personnel
- Comptabilité analytique permettant de gérer au mieux le patrimoine municipal
- Elections (listes électorales, trages, cartes d'électeurs)
- Hygiène (fiches vaccinations, relances parents)
- Bureau d'Aide Sociale (personnes assistées, comptabilité générale)
- Autres mariés (comptabilité, paie du personnel, quittances)



ETS BONNIOL
BEAUX ARTS
PAPETERIE
CADEAUX

14 rue St Guilhem - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 60.63.29

UDSM L'UNION DEPARTEMENTALE DES SOCIÉTÉS MUTUALISTES DE L'HERAULT

et ses 350 groupements et sociétés mutualistes vous proposent :

- Des garanties médico-chirurgicales.
- Des garanties MUTEX : indemnités journalières, invalidité, décès, vie-décès, rente éducation, retraite.
- Des services de tiers-payant
- Des œuvres sociales : cliniques chirurgicales et médicales - Maisons de repos et de convalescence - Maisons de retraite - Pharmacies mutualistes - Centre d'optique - Cabinets dentaires - Centres médico-sociaux.

200.000 adhérents, dans notre département, font confiance pour leur protection sociale à la MUTUALITE... POURQUOI PAS VOUS !!!

U.D.S.M. Maison de la Mutualité, rue de la 32ème MONTPELLIER - Tél. : 58.23.54

Maitre BERTHOLON, Chef d'Orchestre ainsi que les Musiciens et Musiciennes de L'ORCHESTRE MUNICIPAL ont été habillés par les

«VETEMENTS ARMAND THIERY & SIGRAND»

1 à 5, rue de la loge, MONTPELLIER

Le plus grand spécialiste de l'habillement dans la région.

ENTREPRISE

MAZZA

RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics
Routes Carrières
Terrassements

Tél. : 76.90.55

COMPTOIR EUROPEEN DU FUNERAIRE

Toutes Fournitures Funéraires

548, chemin de Madrague Ville
13015 MARSEILLE
Tél. : (91) 60.83.88
Télex 401409 F MA

« Il canapé GAO : la vraie réponse à votre problème »

Renvier A MONTPELLIER

Le triangle et Face à GEANT CASINO

safer

LANGUEDOC - ROUSSILON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél. (67) 58 01 11

Adresse Postale
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

SOCEN-BALENCY SOBER

Entreprise de travaux publics et privés

Posé de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco
Tél. 47.56.70

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

JEAN LEFEBVRE

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.

DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC - ROUSSILON
Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier Cedex
Tél. : 75-36-80 - Télex 480-177 TARFILE-MONTP

AIR INTER: "L'AVION MOINS CHER" POUR LES GROUPES

Cette année, Air Inter fait bénéficier tous les groupes (il suffit d'être au moins dix à voyager ensemble) de tarifs exceptionnels sur ses vols blancs et bleus. Des tarifs aussi réduits que ceux-ci, il en existe sur la plupart des lignes Air Inter.
A prix égal, choisissez l'avion!

SUR VOL BLEU
**PARIS
MONTPELLIER
OU NIMES
195^F**

AIR INTER MONTPELLIER
Réservations Agences
Tél. 86.71.58.62.10
Réservation Tél. 86.71.58.26.90
AIR INTER NIMES
Aéroport de Nîmes
Tél. 86.92.97.92.34
Réservations Tél. 86.92.97.92.96

AIR INTER
L'AVION MOINS CHER



stiret
SOCIÉTÉ
TECHNIQUE D'
INSTALLATION ET
RENOVATION D'
EQUIPEMENTS
THERMIQUES
Résidence le Barcelone
rue G. Janvier-Montpellier
Tél. 42.54.82

CASA
CENTRE EXPERIMENTAL
DE RECHERCHES ET D'ETUDES
DU BATIMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS
Analyses, Essais en laboratoire
et in situ, Contrôles,
Recherches, Etudes théoriques
et expérimentales, Conseil
assistance technique,
Formation professionnelle
Sols et Fondations
Bâtiments, Génie Civil
Routes, Aérodromes, Ports
Matériaux et composants
Structures
2312, Bd Paul Valéry
34100 Montpellier
Tél. 42.59.55

MANPOWER
Travail temporaire

Montpellier : 72-36-72
29, bd Louis Blanc
Sète : 74-50-13
5 bis, Av. Victor Hugo
Nîmes : (66) 21-75-85
36, rue République

THEATRE MUNICIPAL Programme du mois de mai

■ MAI			
Ve 09	21 h	4e barème	CONCERT SYMPHONIQUE LE REQUIEM DE DONIZETTI ORCHESTRE DU THEATRE DE MONTPELLIER Chœurs de l'Enclou St-François
Ve 09	21 h	barème Molière	LEWIS ET ALICE LES COMÉDIENS DE L'ORANGERIE
Ve 16	20 h 30	Lv 2e barème	LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT VARNÉY
Sa 17	20 h 30	2e barème	
Di 18	14 h 30	Ld 2e barème	
Ma 20	21 h	5e barème	Groupe de Danse Georges et Catherine GOLOVINE
Me 21	21 h	C 4e barème	Robert VEYRON-LACROIX et Jean-Pierre RAMPAL Clavecin et flûte
Ve 23	21 h	T 2e barème	PROUST OU LA PASSION D'ETRE COMPAGNE DRAMATIQUE DE SAINT-ETIENNE
Ve 30	20 h 30	Lv 2e barème	LE PAYS DU SOURIRE LEHAR
Sa 31	20 h 30	2e barème	

3000 VISITEURS EN 1979

Succès attendu pour le second salon de peinture de la ville de Montpellier

Il fallait bien se rendre à l'évidence : il n'existait pas jusqu'à l'année dernière de Salon officiel de la Ville de Montpellier. Non pas que notre ville et sa région manquent de peintres de qualité ; il suffit pour s'en convaincre de parcourir les nombreuses expositions qui fleurissent dans notre Cité. Non là n'était pas le problème.

Quelques artistes ont souhaité pouvoir essayer de rassembler chaque année les œuvres les plus représentatives de notre région, tant sur le plan de la qualité que sur celui de la recherche picturale (démarche dont la dialectique est la garantie de l'œuvre d'art). Alors la rencontre a eu lieu. Elle a eu lieu entre les artistes et la nouvelle municipalité soucieuse d'ouverture et de dialogue.

La Ville de Montpellier en la personne de ses élus, a permis aux créateurs de pouvoir s'exprimer en prise directe avec la vie culturelle de la cité (à noter au passage que le Musée Fabre est un des musées les plus riches de France).

Pour ce faire il a été mis sur pied un premier salon de la Ville de Montpellier en Mai 1979. Même si tout ne fut pas parfait cette manifestation artistique a attiré plus de 3.000 visiteurs, la ville de Montpellier offrant pour sa part la gratuité du Théâtre Municipal, ainsi qu'une subvention permettant l'organisation complète du Salon.

Le choix du Théâtre Municipal fut discuté, en tout état de cause il se présente comme le lieu public à vocation culturelle le plus central de Montpellier. Les expositions qui s'y déroulent bénéficient en outre de la visite des spectateurs qui s'y rendent pour le Lyrique ou le théâtre (COSI FAN TUTTE, CARMEN, etc...).

Pour que le Salon se présente cette année d'une façon plus structurée, une Association pour la Promotion de la Peinture Régionale, s'est créée. Elle a pour but, en relation avec la Mairie de Montpellier, d'organiser ce deuxième salon de peinture. Cette association s'est dotée des moyens nécessaires à la présentation d'un salon de qualité, ne serait-ce qu'au niveau de la Sélection des peintres.

Cette année les demandes de participation dépassent la centaine. Il faut savoir que ce salon se veut ouvert à toutes les formes d'art, à condition qu'elles procèdent d'une démarche de recherche et de création. (La peinture détachement ou violon d'Ingres n'étant pas exclues si elle correspond à cet esprit). Dans cette optique a été mise en place une commission de sélection composée de membres dont l'honnêteté et la compétence ne peuvent être mise en doute. Ce Salon ne pourra se survivre que par la qualité et la richesse du contact avec le public. Car en fin de compte, c'est lui et lui seul qui juge, nul doute qu'il se rendra compte de l'effort consenti et de la qualité de la sélection.

100.000 FRANÇAIS CONTRE LE FINANCEMENT DE L'APARTHEID

Depuis le début de cette année, le mouvement anti-apartheid de Montpellier (campagne anti-outspan), réalise une information sur le régime d'exploitation et de ségrégation raciale en Afrique du Sud. Il dénonce l'aide apportée par la France au gouvernement raciste et, en particulier, les prêts accordés par les banques françaises.

L'APARTHEID : UN CRIME CONTRE L'HUMANITE

L'Afrique du Sud est un pays de 2.200.000 km² (deux fois la France) où vivent 20 millions d'Africains, 2 millions et demi de métis, 765.000 asiatiques, sous la domination totale d'un peu plus de 4 millions de blancs.

Les Noirs qui représentent 72 % de la population totale n'ont le droit d'occuper que 13 % du territoire national. Dans les réserves promises à «l'indépendance» (les Bantoustans), règnent la misère et la malnutrition. Un enfant sur deux meurt avant 5 ans, il y a un médecin pour 44.000 Noirs.

Déclarés par la loi «Citoyens» d'une de ces réserves, les Noirs deviennent étrangers dans leur propre pays et n'ont donc plus aucun droit syndical, ni politique : pas le droit de vote, pas le droit de grève, pas de liberté de résidence, pas le droit d'exercer d'emploi qualifié. Pas le droit de circuler librement ; les chômeurs ainsi que ceux dont le «pass» (participation intérieure) n'est pas en règle sont déportés vers les réserves. Cette loi d'apartheid est imposée par un système policier extrêmement brutal : tortures, assassinats légaux : 4.000 morts depuis Juin 1976.

Dans les zones réservées aux blancs (87 % du territoire) on trouve tous les ports, toutes les richesses minières, toutes les régions rurales fertiles et 90 % des industries. Les Blancs possèdent l'un des niveaux de vie les plus élevés du monde. Un médecin pour 400 Blancs.

L'AFRIQUE DU SUD ET LA FRANCE

Pour les sociétés françaises et étrangères, l'apartheid représente un taux de profit élevé : pas de législation sociale, aucune reconnaissance de syndicats, possibilité de renvoyer à loisir la main d'œuvre qui n'a aucun droit.

Malgré les résolutions de l'O.N.U. qui exigent des sanctions économiques obligatoires, 80 entreprises françaises sont implantées en Afrique du Sud. Les exportations françaises vers l'Afrique du Sud sont en constante augmentation. Les Chambres de Commerce accueillent des délégations Sud-africaines (le

20 mars dernier à SETE par exemple).
On n'oublie pas que la France a été le principal fournisseur d'armes du régime raciste et qu'elle lui a fourni toute la technologie atomique.

Comment participer à la campagne

1 - Cette action concerne toute personne physique ou morale qui détient un ou plusieurs comptes dans une banque.

2 - Si vous êtes dans ce cas, vous adressez la lettre ci-jointe, datée signée au Directeur de votre agence bancaire. La lettre demande toutes les informations sur les crédits faits par la banque en direction de l'Afrique du Sud et exige l'assurance que ces financements seront interrompus.

3 - Vous informez la campagne «Cent Millie Français», de votre décision en remplissant et lui adressant le bulletin ci-joint. L'adresse bancaire que nous vous demandons ne sera utilisée qu'avec votre accord et dans le cadre exclusif de la campagne.

4 - Vous faites en sorte que toutes les associations de votre Ville (culturelles, religieuses, politiques, syndicales) fassent la même démarche.

5 - Par la suite, et en fonction de l'attitude des banques - refus de répondre, refus de s'engager à ne plus financer l'apartheid - nous pourrions être amenés à vous proposer d'autres formes d'action.

Monsieur,

J'ai déposé des fonds dans votre banque.

Par ailleurs, j'ai appris que diverses banques françaises et occidentales accordent des crédits au gouvernement d'Afrique du Sud et/ou à ses entreprises publiques et qu'elles détiennent en outre dans leur portefeuille des emprunts ou obligations émis par ces institutions. Ainsi, par l'octroi des crédits à l'Afrique du Sud, ces banques soutiennent un régime qui a mis en place un système économique qui réduit à un quasi esclavage la population noire (80 % des habitants) et réprime sauvagement toute tentative de sa part d'acquiescer les libertés fondamentales et les droits les plus élémentaires.

Les dirigeants blancs ont fait du racisme leur doctrine et le fondement de leur politique. Vorster, aujourd'hui Président de la République, n'a-t-il pas déclaré lui-même : «Notre politique est celle du Nationalisme Chrétien qui est l'allié du National Socialisme. En Italie on l'appelle Fascisme, en Allemagne, National Socialisme. En Afrique du Sud, c'est le Nationalisme Chrétien». (Vorster 1942).

Cette situation a fait l'objet de condamnations répétées des plus hautes autorités morales d'Afrique du Sud et du monde entier, en particulier de la part de la Communauté européenne et des Nations-Unies.

Ces banques ne doivent pas oublier que c'est souvent à l'aide de fonds qui appartiennent aux déposants (en non à elles-mêmes) qu'elles soutiennent l'odieux système d'oppression de la population Noire en Afrique du Sud.

En tant que déposant, je considère donc que votre banque engagerait ma responsabilité qui pourrait m'incomber à ce titre, je vous serais obligé de bien vouloir me répondre aux questions suivantes :

- Votre banque a-t-elle accordé des crédits au gouvernement d'Afrique du Sud ou à des entreprises de ce pays directement ou par l'intermédiaire d'autres banques ou consortiums financiers ? - A quelles dates et pour quels montants ?

- Détenez-vous des fonds d'entreprises enregistrées ou ayant leur siège en Afrique du Sud ? - Pour quel montant votre banque détient-elle des emprunts ou obligations émis par ce gouvernement ou ces entreprises, dans son portefeuille ?

- Pour quel montant ces emprunts ou obligations figurent-ils dans les SICAV gérées par votre banque ? - Avez-vous des filiales, des correspondants ou une autre forme de représentation bancaire en Afrique du Sud ?

- Accordez-vous des crédits fournisseurs aux entreprises françaises qui exportent ou investissent en Afrique du Sud ?

- Votre banque joue-t-elle un rôle dans la commercialisation de l'or produit en Afrique du Sud ? - Devant les condamnations dont est l'objet le régime d'apartheid, votre banque a-t-elle renoncé à ces diverses formes de soutien financier ?

En vous remerciant vivement à l'avance des éclaircissements que vous pourrez m'apporter à ce sujet et qui conditionnent mon attitude future à l'égard de votre banque, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments très distingués.

COUPON à RETOURNER au C.D.T.M. -
3, av. de Lodève - MONTPELLIER

Je soussigné NOM :

Prénom :

Adresse :

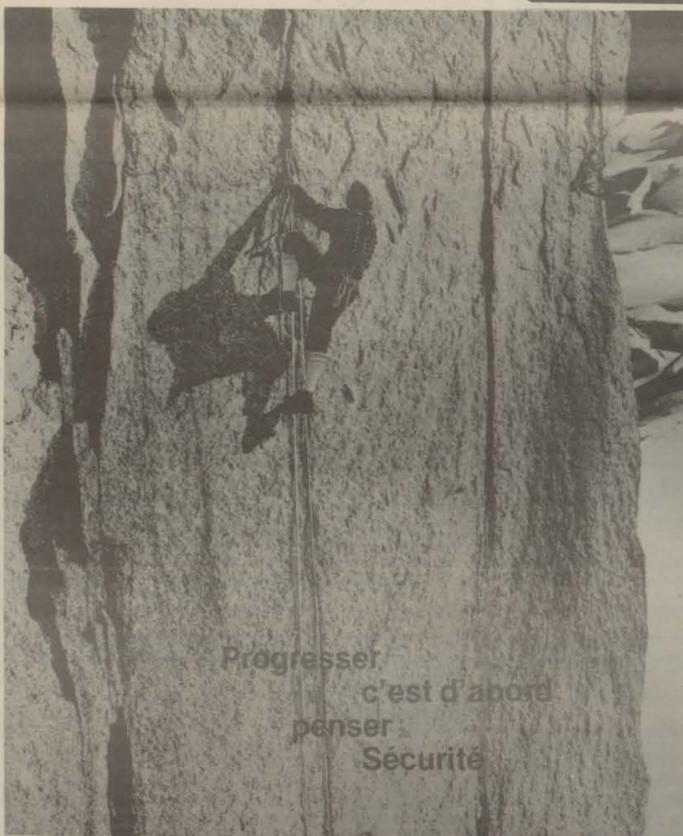
Vous informe que j'ai adressé la lettre ci-dessus à ma banque.

Nom de la Banque :

Adresse :

A le,

Signature



Progresser
c'est d'abord
penser
Sécurité



FICHET - BAUCHE

Coffres-forts, chambres fortes, armoires réfractaires, alarmes électroniques, dispositifs anti-agression, contrôle d'accès
28 boulevard du Jeu de Paume - Montpellier
Tél : 92-46-50

En matière de sécurité
on ne peut pas transiger.
Les solutions les plus sophistiquées sont
d'abord des solutions éprouvées. Pour vous
Fichet-Bauché a toujours
une bonne idée d'avance

UAP L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS
Agences :
A. BARTOLI et M. DUPIN
*9, Bd du Jeu de Paume à MONTPELLIER Tél. 66.07.20
A. COLLIERE et J.M. GALMES
18, Place Rostalet à MONTPELLIER Tél. 92.64.62
FILLIOL-ULYSSE
8, Rue Pagézy à MONTPELLIER Tél. 58.40.65 et 92.39.62

**Quincaillerie
de bâtiment**
OUTILLAGE MANUEL
ET ELECTRIQUE
PEINTURE, DROGUERIE
MENAGER
A VOTRE DISPOSITION
à la Site d'EXPLOITATION
Eis VIEUX PIERRE
46, av. Pont Juvenal-Montpellier
Tél. 92.89.87

MES MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR
bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers
732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 42-49-67

SOCIETE ROUTIERE COLAS
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F

COLAS

De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.D.R. et revêtements
industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon
Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél. : (67) 42.56.99 - Téléc : 480275 COLAS SJVED

RENAULT
Véhicules Industriels

Mécalour
Rue de la Castelle
Montpellier - ZI
Tél. 27.72.00

ZI de la Lauze
34430
St Jean de Vedas
Tél. 42.44.00

OUVERT DE
7H à 18H30

PERMIS DE CONSTRUIRE

2, rue Girard - tél. : 66.15.16

- Demande de permis de construire et les plans. L'imprimé se retire au 2, rue Girard.
- Déclaration d'achèvement des travaux
- Certificat de conformité
- Attestation de fin de travaux (pour impôts)
- Déclaration d'ouverture de chantier
- Modification de permis de construire, etc.

CANTINES ET ACCUEIL DANS LES ECOLES

Cité Astruc - 14, allée de Clémentville - Tél. : 92.77.00 - 92.34.00

Admission des enfants

Tous les enfants peuvent être admis au restaurant scolaire après remise du ticket au surveillant responsable.
- Prix de vente des tickets pour l'année scolaire 1979-1980
écoles maternelles : 7,00 F
écoles primaires : 7,60 F

- Points de vente des tickets
Centres permanents :

MAIRIE : de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30

CITE ASTRUC : de 8 h 00 à 12 h 45
et de 13 h 45 à 17 h 00

PAILLADE : de 8 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 17 h 00

Centres itinérants :

ils existent dans certains quartiers et ne sont pas permanents. Se renseigner à la Mairie (92.48.85 poste 4323).

Vente par correspondance :

Les parents peuvent acheter les tickets par correspondance en envoyant au Service des Restaurants Scolaires, 14, allée de Clémentville, Cité Astruc - 34000 MONTPELLIER
- 1 enveloppe timbrée mentionnant leur adresse exacte soit :
- 1 chèque bancaire barré
- 1 chèque postal
- 1 mandat lettre
au nom du Trésorier Principal Municipal C.C.P. 5032 03 MONTPELLIER

N.B. - Nous attirons l'attention des parents sur la nécessité de l'enveloppe timbrée mentionnant leur adresse exacte, le service ne pouvant prendre en charge une perte ou une mauvaise distribution du courrier.

Accueil dans les Ecoles
Avant 8 h 30 et après 17 h 45 pour tous renseignements : 92.34.00

AFFAIRES SCOLAIRES

Mairie - rez-de-chaussée - 9 h - 11 h 30 - 13 h - 16 h

- Demande de bourses communales
- Renseignements sur la carte scolaire
- Ouverture d'écoles privées
- Ouverture des locaux scolaires en dehors des horaires normaux de classe

BUREAU CIVIL ET MILITAIRE

Pour une fiche d'état civil

Se présenter au bureau civil et militaire (rez-de-chaussée) muni du livret de famille ou extrait de naissance, ou carte d'identité.

Demande permis de chasser

Se présenter au bureau civil et militaire

Certificat d'hérédité

Se présenter au bureau muni du livret de famille et accompagné de deux témoins.

Remise des chèques de bourses Nationales des établissements privés - Bourses d'adaptation - Bourses Départementales
Se présenter au bureau muni d'une pièce d'identité

Demande de bourses Départementales et Communales

Imprimés à retirer au Bureau Civil et Militaire
Pour les bourses départementales du 1^{er} au 30 avril
Pour les bourses communales du 1^{er} au 30 octobre.

Certificat conforme de documents divers et légalisation de signature

Bureau Civil et Militaire.

Retrait de titres de pensions de collectivités locales (C.H.U. - Mairie Mines), de titres de Légion d'Honneur et médailles militaires, remise de plis d'huissier en instance :

Se présenter au Bureau Civil et Militaire muni d'une pièce d'identité.

Déclaration de transfert, mutation ou ouverture de débits de boisson

Venir au Bureau Civil et Militaire retirer un dossier.

Remise de diplômes de médaille du travail

Se présenter au Bureau Civil et Militaire muni d'une pièce d'identité.

Déclaration de Syndicats Professionnels et Ouvriers, demande de regroupement familial pour travailleurs immigrés, recensement militaire, carte 3^e âge :

Constituer un dossier au bureau. Pour la carte 3^e âge se munir d'une pièce d'identité et d'une photo.

ETAT CIVIL

Pour un extrait de naissance, de décès, d'acte de mariage :
Se présenter au guichet de l'Etat Civil (rez-de-chaussée)
(9 h - 11 h 30 - 13 h - 16 h)

Pour une déclaration de naissance

Se présenter au guichet de l'état civil avec le livret de famille
(9 h - 11 h 30 - 13 h - 16 h)

Pour une demande de mariage ou duplicata de livret de famille :

Retirer le dossier avec la liste des pièces à fournir au guichet de l'état civil
(9 h - 11 h 30 - 13 h - 16 h)

BUREAU DES INHUMATIONS ET CIMETIERES

Déclaration de décès

Bureau Inhumation et cimetières - Mairie rez-de-chaussée - guichets 32 à 36 - 8 h - 11 h 45 - 12 h 45 - 18 h.
Permanences : Samedi - Dimanche - Jours fériés : 8 h 30 - 11 h.

Si le décès a lieu à domicile ou en clinique, venir avec un certificat médical, le livret de famille et un acte de concession si l'inhumation doit avoir lieu à Montpellier.

Si le décès a lieu à l'hôpital, venir avec le dossier de déclaration administrative de l'hôpital, donné par le bureau des entrées.

Vente et renouvellement des concessions des cimetières, exhumation de corps, réduction de corps : même service, mêmes horaires.

REGIE DES POMPES FUNEBRES

Mairie, rue des états du Languedoc (entrée Centre Commercial et Mairie) tél. : 58.21.37 - horaires : 8 h - 12 h - 13 h 30 - 18 h - Samedi et Dimanche 8 h 30 à 11 h.

SERVICE D'HYGIENE

Rue des Pertuisanes - Horaires : 9 h à 11 h 30 - 13 h à 16 h
Tél. : 58.90.19

- Crèches familiales ou collectives : se présenter au Service d'Hygiène - porte 12 - porte 11.
- Haltes garderies
- Vaccination des nourissons
- Certificat de vaccination
- Enquêtes d'Hygiène - Inspection de salubrité
- Désinfection
- Service médico-social.

SERVICE DES EAUX NETTOIEMENT

MAIRIE - 2^e étage

- Demande compteur d'eau (imprimé à remplir sur place)
- Mutation de concession de compteur d'eau pour changement propriétaire
- Facturation
- Relevé compteur d'eau.
- Demande de collecte d'ordures.
- Extension du réseau de ramassage.

des FORMES et des COULEURS de sanitaire ETONNANTES AQUARIANE, un mitigeur à toute épreuve



SALLE D'EXPOSITION 21, av. de Nîmes Montp. tél. 72.47.60
exposition permanente de cuisines devis gratuits

Entreprise de Charpentes et Palettes
MALARTHE Frères
Boulevard Paul-Valéry
Croix d'Argent
34000 MONTPELLIER
Tél. : 42-66-63

A VOTRE SERVICE

A VOTRE SERVICE

MIDI-ASPHALTE



S.A. au Capital de 100.000 F.

Siège Social — Bureaux : Z.I. PRES D'ARENES
RUE DE LA JEUNE PARQUE, B.P. 41

34001 MONTPELLIER CEDEX, Tél : 27-84-00

ETUDES CONSTRUCTIONS ET ENTREPRISES

ENTREPRISE GENERALE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISEES ET SCOLAIRES
Avenue du Marché-Gare
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 92.36.85

CONSTRUCTIONS METALLIQUES FERRONNERIE MENUISERIE METALLIQUES CLOTURES
S.A.E.G.

SOCIETE DES ANCIENS ETABLISSEMENTS GOMEZ
17, rue du Lanthargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Tél. : 27.21.11

LAMOUR
jean-philippe
PEPINIERS D'ORNEMENT
CREATION DE PARCS ET JARDINS
4 km, route d'Arles
30320 Cassargues
Tél. (66) 64.23.35

Société Nouvelle des Ets

J. NOUEN

ELECTRICITE GENERALE
INDUSTRIE ET BATIMENT
LIGNES H.T., M.T., et B.T.

POSTES DE TRANSFORMATION

1438, Avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER

Tél. (67)92.47.82
et 58.52.79

par les temps qui courent, il faut savoir compter



prenez le bus

SOCIETE MONTPELLIERAINE DE TRANSPORT URBAIN

685, rue de l'Industrie - 34000 Montpellier
Tél. (67) 92.91.91



meubles ATLAS

MENAGER - CUISINES - LUMINAIRES - TELE-HI FI

Le Spécialiste du Beau Meuble



Le Plus Grand Choix de Meubles de Style

Route de Sète tél. 48 16 40
FRONTIGNAN

OUVERT TOUS LES JOURS de 9h à 12h et de 14h à 20h FERME DIMANCHE ET LUNDI MATIN



Les grands dossiers du conseil municipal

Voici le résumé des dossiers les plus importants qui ont été votés le 27 mars dernier au cours de la séance du conseil municipal.

• SOURCE DU LEZ

Comme l'ont expliqué Georges Frêche et Raymond Dugrand la première enquête d'utilité publique sur la source du Lez a été invalidée à cause d'une faute des services de l'autorité de tutelle. Ceux-ci n'ont pas transmis le dossier à temps à la mairie. Pour un jour les délais légaux ont été dépassés.

Il faut donc reprendre toute la procédure. Raymond Dugrand a demandé au conseil municipal de voter le principe d'une nouvelle enquête, suivie d'une déclaration d'utilité publique. Les élus montpelliérains ont décidé, à l'unanimité, de représenter la demande à la préfecture.

Ils ont par ailleurs accepté de passer un marché avec le BRGM, marché qui permet à cet organisme d'effectuer des recherches plus poussées dans la vasque. Il a également été décidé, toujours à l'unanimité, de passer une convention avec les syndicats du nord de la ville. Par cette convention Montpellier s'engage à établir l'interconnexion de son réseau avec celui de plusieurs communes du Pic Saint-Loup. Celles-ci se verront restituer un volume journalier de 12340 mètres cubes soit un débit 160 litres secondes qui leur donnera toute sécurité sur leur approvisionnement.

Enfin il a été décidé d'étendre légèrement le périmètre de protection initialement prévu : pour ce faire la ville achètera des parcelles proches correspondant à une surface globale de un hectare.

Au cours de la discussion sur le problème de la source du Lez il a été confirmé que la concertation qui avait présidé à la première enquête publique serait à nouveau largement réalisée. Toutes les associations, les syndicats, les collectivités locales de l'Hérault et du Gard directement concernées seront étroitement associées au projet.

• CENTRE HOSPITALIER SAINT-CHARLES SAINT-ELOI

Le Centre Hospitalier Régional a demandé la garantie de la ville de Montpellier pour des emprunts qu'il contractera en vue d'importants travaux. Le conseil municipal a accepté le principe de cette garantie en le votant à l'unanimité.

Ces travaux permettront de construire un local de stockage pour des matériaux inflammables ou dangereux, d'acheter du matériel chirurgical, de moderniser deux salles. Enfin 522 000 F iront au centre pneumo cardiologique et 200 000 F à Lapeyronie.

• ENERGIES NOUVELLES

Les décisions prises le 27 mars dernier permettront à Montpellier de rester à la pointe de la recherche en matière d'énergies nouvelles. D'importantes expérimentations vont avoir lieu d'ici peu à Grammont.

En louant pour la somme symbolique de 30 F par an, 3000 mètres carrés au GEFOSAT la ville lui permet de construire un four solaire de 22 KW thermiques. Ce four aura deux fonctions essentielles : l'une fonctionnelle (il permettra de réaliser des poteries et céramiques) l'autre expérimentale (étude des très hautes chaleurs, le four pouvant monter jusqu'à 1700°, et usage de formation).

Par ailleurs la ville accorde une subvention d'investissement de 190 000 F pour permettre la construction d'un bâtiment annexe qui servira de centre d'information. Il sera ouvert au public et aux écoles tous les jours de la semaine sauf le week-end.

Second grand volet de cet effort pour le développement des énergies nouvelles dans notre ville, le conseil municipal a décidé de passer une convention avec le CAPENE.

Par cette convention Montpellier cède, pour 9 ans, 7 hectares du domaine de Grammont au CAPENE, lui permettant ainsi d'effectuer des recherches poussées sur la méthanisation, la captation du vent et l'agrobiologie (agriculture peu consommatrice des énergies traditionnelles).

Les deux dossiers ont été adoptés à l'unanimité. Yves Lartigue soulignait que le GEFOSAT et le CAPENE sont prêts à travailler avec tous les organismes qui en manifesteront le désir.

Georges Frêche pour sa part se félicitait des efforts consentis par la ville en ce domaine, tout en regrettant que l'état ne tienne pas, loin s'en faut, ses promesses en matière de développement d'énergies nouvelles.

Il indiquait également que les deux conseils régionaux de Provence Côte d'Azur et du Languedoc Roussillon avaient récemment décidé de créer une fondation inter régionale. Celle-ci distribuera des prix annuels aux chercheurs, aux communes, aux artisans qui auront fait d'importants efforts pour promouvoir les énergies douces.

• CANTINES SCOLAIRES

Le conseil municipal a procédé à une subventionnelle augmentation des tarifs du personnel de surveillance des cantines. Les surveillants responsables seront désormais payés 44 F (au lieu de 35) le personnel non responsable sera lui rétribué sur la base de 40 F pour deux heures et demi de service. A ces salaires s'ajoute le remboursement des repas soit 4 F.

• AIGUELONGUE : UN TERRAIN DE SPORTS

Les sportifs de l'Aiguelongue auront bientôt leur terrain de sports. Le principe de la construction a été acquis pour la somme de 400 000 F. Par ailleurs la construction d'un plateau d'éducation physique et sportive à l'école Louisville Heidelberg de la Paillade a été décidée.

• THEATRE

Le théâtre municipal, étant données ses activités, avait besoin de cinq nouveaux emplois : quatre pour des tâches administratives et un pour un poste de directeur de scène. La proposition a été adoptée à l'unanimité.

• EX CINEMA PATHE

La ville de Montpellier avait décidé au budget primitif 1980 de consacrer 700 000 F de travaux pour l'ex cinéma Pathe. Or pour permettre aux troupes de théâtre, aux photographes, aux peintres et à tous ceux qui utiliseront cette salle, de bénéficier d'installations modernes il faut réaliser 1 500 000 F d'aménagements. Le conseil municipal a donc décidé de demander 200 000 F de subventions au Conseil Général de l'Hérault et 500 000 F au Conseil Régional.

• MAISON POUR TOUS SAINT-MARTIN

La Maison pour Tous Saint Martin sortira bientôt de terre. L'appel d'offre pour la voie et la desserte (soit 4 085 34 F de travaux) sera lancé ces jours-ci.

• PLAN DE CIRCULATION

Le plan de circulation de Montpellier se met en place, mais pour le mener à bien la ville a besoin des subventions de l'Etat. Le conseil municipal a donc demandé que celui-ci accorde 50 % de subventions pour les travaux nécessaires. La régulation du trafic coûterait 18 840 000 F, l'aménagement des carrefours représentant lui 6 millions de francs environ.

Par ailleurs la ville demandera que certaines subventions déjà obtenues (bus matric, jalonnement etc...) soient reportées sur le nouveau plan de circulation.

En ce qui concerne l'aménagement de l'axe de communication Centre-Ville-La Paillade les travaux nécessaires se monteront à 8 145 000 F l'Etat pouvant en subventionner la moitié. Une étude a été confiée à la CERETES par convention.

Le plan comprend 11 kms de voies réservées aux autobus, à contre sens.

• TRANSPORTS EN COMMUN (SMTU)

Les transports en commun de Montpellier ont étendu leur réseau. La ville a décidé de donner une subvention de 1 000 000 F pour permettre à la SMTU de mener à bien l'opération. Elle a également accepté d'acheter, après expertise, 30 bus de l'ex CIM pour un peu plus de 500 millions de centimes. A noter que la société qui exploitait naguère les transports en commun de la ville avait demandé plus de 800 millions.

• ARCHIVES MUNICIPALES

Les archives municipales ne sont plus adaptées aux besoins. Installations vétustes, classement insuffisant, le retard pris en ce domaine par le passé est considérable. C'est ce qu'a expliqué Paul Jouffroy, adjoint aux affaires culturelles.

Il était urgent de trouver les moyens susceptibles de moderniser ce service essentiel pour la collectivité. La première chose à faire est de le placer sous la responsabilité d'un archiviste paléographe diplômé. Pour obtenir ce poste il faut que les archives soient classées en première catégorie. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de demander ce classement. C'est la première étape d'une modernisation indispensable. Il faudra par la suite, comme le soulignait Georges Frêche, trouver de nouveaux locaux.

PUBLICITES

Les promoteurs vous proposent

Levitt France. Le retour au village.

Levitt est un des leaders mondiaux de la maison individuelle. Le premier en France, il a créé des villages maintenant célèbres, avec leurs rues fleuries, leurs placettes, leurs maisons pittoresques, leurs écoles, leurs centres sportifs et commerciaux.

Fruit d'une expérience unique, sans cesse ses réalisations évoluent, pour répondre toujours davantage à cette aspiration de nos contemporains : le retour à la nature, au sens de l'humain, aux valeurs authentiques, bref, le retour au village.



Levitt France
42, avenue Montaigne - 75008 PARIS

Levitt à Montpellier : Domaine de Fontcaude
Juvignac - 34100 Montpellier
Tel. 40.10.60

Réalisation **DEROMEDI**

SONEGERIM vous propose

MONTPELLIER NORD les ébes Au du Père Soulas Primo résidence tranquille au cœur des nouvelles facilités Chauffage individuel Tel: 63.06.74	MONTPELLIER CENTRE LA GUILLANDE Rue de Font-Caudé, près du jardin des potiers d'entrée sur un parc centenaire Une résidence de qualité dans le cadre d'un air classé Tel: 58.93.70	MONTPELLIER OUEST les collines d'estanove Rue de Lavérune Une résidence à trois pas du centre ville Centre commerciale Place, Piscine, Tennis Tel: 42.74.55
---	---	--

A LA GRANDE MOTTE LES TERRASSES DE LA MER
Près du Port du Valour, un complexe résidentiel unique et insolite sur la station. Face à la mer, Luxueux et agréables. Tel: 56.80.54

CHAUFFAGE INDIVIDUEL, ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE
Appartements de T1 ou T2 avec parking et coffre à pets. Prenez dès la réservation.
PRESTATIONS DE LUXE

Pour recevoir sans engagement de ma part, des informations sur le best programmé de mon choix :
NOM ADRESSE

A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escalade, tour de Lavérune - 34000 Montpellier - Tel: (67) 42.91.60



à Montpellier

les Vestales

27 villas de classe, de 112 à 134 m2 dans un site privilégié à l'abri, autour d'une piscine

isolation exceptionnelle - équipement solaire livrées avec jardins aménagés - prêts conventionnés

renseignements sur place, par la route de Lavérune ouvert tous les jours, dimanche compris de 10 h. à 12 h. - de 16 h. à 19 h. sauf lundi

tél. (67) 27.72.79 ou 58.94.09

les fenêtres en PVC

dimat

- étanches à l'air et à l'eau
- insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture, les profilés sont colorés dans la masse.

Etablissements

PROUGET

Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC
tél. : 75 34 51

Adresse postale B.P. 7027
34022 Montpellier cedex

Société Languedocienne de Véhicules Industriels

SO. L. V. I.

IVECO

CONCESSIONNAIRE

UNIC

Le Riécoulon
34400
SAINT-JEAN-DE-VEDAS
Tél. : (67) 42.60.88

ENTREPRISE D'INSTALLATIONS SANITAIRES ET DE CHAUFFAGE CENTRAL ENTRETIEN

Hubert-Louis Pons

24, Avenue Saint-Maurice-34250 PALAVAS LES FLOTS
Téléphone : 68.00.47

R.C. Montpellier 67 A 587

Environnement Général Hydraulique

Siege Social : Route de Carnon - 34970 Lattes-Montpellier
Agence : 354, Chemin du Mas de Cheylan - 30000 Nîmes

ARROSAGE Espaces verts-Publics et Privés
FORAGE-POMPAGE
- Installations Industrielles et Agricoles
V.R.D., Réseaux enterrés

COMPLAN

Nîmes : Tél. : 84.07.10
Montpellier : Tél. : 92.45.93

Vous n'êtes pas n'importe qui n'habitez pas n'importe quoi

les BASTIDES

constructions traditionnelles à économie d'énergie

ARCHITECTE INGÉNIEUR MAITRE DE CHANTIERS

vous assurent de l'excellence de nos maisons

Conseillers financiers
2643, Bd. PAUL VALERY
Résidence d'Estanove
34100 MONTPELLIER — Tél. : 42.62.66

NOM
ADRESSE

COGEDIM constructeur promoteur **OCEFI**

réalisations le triangle le jardin aux fontaines

en cours de réalisation douce ombre appartements de 1 à 4 pièces

prochainement les côteaux des aiguelongues des villas appartements de 4 et 5 pièces

1 rue de l'aiguillerie 34000 Montpellier
tél (67) 60.54.44

Christian Bénézis : « sport rime avec bien être »

Comme un coquillage évoque la mer, le nom de BENEZIS fait penser sans coup férir à la médecine sportive du côté de Montpellier et des environs. La preuve : peu d'athlètes nationaux ou régionaux ignorent ce patronyme. En somme, Christian BENEZIS s'est forgé une réputation - grosse comme ça - de quoi donner une impression de vertige si l'on songe qu'il n'est âgé que de trente-trois printemps. Une impression seulement car le Docteur BENEZIS ne veut pas, mais alors pas du tout, qu'on le place sur un piédestal, qu'on le qualifie de « sommité médicale ».

« J'accroche un travail intéressant, peut-être, dit-il, emporté par un sourire communicatif, mais il ne faut pas oublier qu'il y a une équipe efficace autour de moi. O.K. Mais il est tout de même trahi par son téléphone : Deux ou trois fois la sonnerie résonne rappelant que ce Monsieur chemise ouverte, allure décontractée, a un emploi du temps on ne peut plus chargé. Pas étonnant quand on énonce ses multiples activités : médecin spécialisé en traumatologie sportive au C.H.U. MEDECIN - Inspecteur Régional de la Jeunesse et des Sports, auprès du Comité Régional Olympique, et ENSEIGNANT à l'U.E.R. d'Education Physique et Sportive et au C.R.E.P.S. Bref une sinécure !

Qu'est-ce qui le pousse à mener une existence aussi haletante ? Nul besoin de lui poser cette question pour obtenir la réponse ad hoc. Il suffit de l'observer : les yeux sont dirigés droits vers l'interlocuteur, les mains suivent le mouvement des paroles, tantôt mises en avant, tantôt plus timides, le visage en harmonie exprime en un mot la passion de son auteur. Passionné, enthousiaste et fonceur comme il l'avoue lui-même (heureusement freiné parfois par des amis comme le Docteur CAZABAN reconnaît-il), Christian BENEZIS bataille depuis plusieurs années. Son but : faire triompher la cause du sport. Mais attention, pas n'importe quel sport.

LES TARZANS DU DIMANCHE

Ancien international universitaire d'athlétisme, il ne privilégie pas pour autant les problèmes

physiologiques des champions : « Je souhaite que le plus grand nombre de personnes, en particulier celles qui se tiennent éloignées des terrains de sport, accèdent peu à peu à une activité physique. Elle devrait être considérée dans un premier temps comme un élément déterminant de la santé et au cours d'une seconde approche, comme un facteur de bien être et même de sérénité ».

— Le mouvement n'a-t-il pas été largement amorcé avec le récent phénomène du jogging ?

— « Pas vraiment, s'exclame tout net le Docteur BENEZIS. La plupart des adeptes du jogging, ici, courent une fois de temps en temps à la Pailade ou à Montlaur pour faire bien, pour suivre la mode. Mais ils ne savent pas comment doser leur effort et ce que peut leur apporter cet exercice. C'est pourquoi dans un bon nombre de cas, les exploits de ce que j'appelle les « Tarzans du Dimanche » peuvent être dangereux. Accomplir plusieurs kilomètres à 50 ans en croyant que l'on a conservé la forme de sa jeunesse peut conduire à des accidents graves ».

— Alors la bonne méthode dans le cas du jogging ?

— « Une règle d'or : ne jamais forcer, garder toujours des réserves. Et si l'on veut être en condition physique, on a calculé qu'il fallait courir 2000 m trois fois par semaine durant un mois et demi ou deux ».

UNE POLITIQUE DE L'AN 2000

Christian BENEZIS ne donne pas ces chiffres au hasard, il accomplit régulièrement des périples d'études aux Etats-Unis et au Canada.



« Là-bas, ils ont dix ans d'avance, affirme-t-il péremptoire. Au CANADA, par exemple, on vient de réaliser trois enquêtes pour savoir si les Québécois estimaient être en bonne condition physique. Les résultats ont été tellement édifiants que l'on a voté finalement une loi dite « de contre-publicité ». En clair, chaque fois qu'une firme engage des fonds pour réaliser une publicité sur une marque de tabac, d'alcool, elle doit verser la même somme en faveur du développement de l'activité physique en tant que promotion de la santé. Inutile d'ajouter qu'avec des moyens pareils les mentalités évoluent dans le bon sens ».

— En France, on n'a pas abordé le problème avec cette efficacité ?

— « C'est vrai et c'est sans doute regrettable mais cette idée de santé par l'activité physique, cette approche du bien-être, nous pensons avec le Docteur CAZABAN qu'elle constitue la politique de l'an 2000 : elle impliquera c'est probable une modification des habitudes de vie, je veux parler de l'aménagement du temps, de l'amélioration du coût de la santé et de la lutte contre les maladies dites de civilisation ».

— Dans l'immédiat quel objectif poursuivez-vous au sein de votre mission « Sport-Santé et bien-être » ?

— « Nous allons prochainement informer les montpelliérains sur les secrets de la condition physique par le biais d'un centre municipal d'évaluation de la condition physique. Le centre qui se trouvera dans la nouvelle Maison des Ligues devrait être ouvert au mois de septembre ».

— Qu'entendez-vous très exactement par Evaluation de la Condition Physique ?

— « Trois aspects simples : nous vérifions que la personne soumise à cette évaluation peut fournir facilement un effort modéré du type quelques kilomètres à vélo ; ensuite nous calculons le pourcentage de graisses inutiles par rapport au poids du corps et enfin nous évaluons la vigueur musculaire en lui faisant effectuer une série d'abdominaux ».



Christian Bénézis : « Nous allons créer un centre municipal d'évaluation de la condition physique ».

DANCAN
Frères
MARBRE - PIERRE
GRANIT - GRANITO
Escaliers - Carrelages
Cheminées - Salles de bains
Chemin des Pointes
34920 LE CRES
Tél. : 70.37.72 308

Chauf - Elec
CHAUFFAGE ÉLECTRICITÉ
SANITAIRE - RÉGULATION
CLIMATISATION - HYDRAULIQUE
Dépannage 24 h. sur 24 h.
GUTIERREZ
Fils
5, RUE BONNIER
34000 MONTPELLIER
TEL. 54.14.04

...Vous avez des soucis financiers ?
Vous désirez des conseils désintéressés ?
Vous recherchez une solution à vos projets immobiliers ?

**"PENSEZ A LA CAISSE D'ÉPARGNE
& DE PREVOYANCE
PROCHE DE CHEZ VOUS !"**

MONTLAUR
ROUTE DE CARNON - MONTPELLIER
L'hypermarché qui combat la vie chère

Constans
FOURNITURES EN GROS
POUR COLLECTIVITÉS ET
RESTAURANTS
Produits alimentaires
Produits d'entretien
BUREAUX & ENTREPOTS
ZONE INDUSTRIELLE DE LA LAURE
ROUTE DE SETE
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
TEL. (07) 47.96.75

ELLE VOUS OFFRIRA DES SOLUTIONS...

...ET PEUT-ÊTRE LES MEILLEURES !



288